



## Le Loir-et-Cher à découper

Intercommunalité et découpages territoriaux

Décembre 1997

C64

## Le Loir-et-Cher « à découper »

Intercommunalité et découpages territoriaux

Décembre 1997

#### Sommaire

Edito .	p. 5
1 -	Les regroupements intercommunauxp. 7
1.1 -	Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
	(EPCI) p. 9
	Rappel juridiquep. 10
	La coopération intercommunale à travers quelques chiffresp. 12
1.2 -	Les Syndicats Intercommunaux à VOcation Unique (SIVU)p. 17
	Les syndicats d'Adduction d'Eau Potable (AEP)p. 18
	Les syndicats à vocation sportivep. 20
	Les syndicats à vocation scolairep. 22
	Les syndicats de collègep. 24
	Les syndicats de rivièresp. 26
	Les syndicats de personnelp. 28
	Les syndicats des ordures ménagèresp. 30
	Les syndicats d'électrificationp. 32
	Les syndicats divers (à vocation économique)p. 34
	Les syndicats divers (tourisme et loisirs)p. 36
	Les syndicats divers (environnement)p. 38
	Les syndicats diversp. 40
1.3 -	Les Syndicats Intercommunaux à Vocation Multiple (SIVOM) p. 43
1.4 -	Les Syndicats à la cartep. 47
1.5 -	Les Communautés de Communesp. 51
1.6 -	Les Syndicats mixtesp. 55
1.6.1	- Les Contrats de Paysp. 57
1.6.2	- Les autres syndicats mixtes
1.7 -	
2 -	Les découpages territoriauxp. 85
	Les communes, les cantons, les arrondissements
	Circonscriptions pour les élections législatives
	Brigades et compagnies de gendarmerie - Commissariats de police p. 89
	Tribunaux d'Instance - Huissiers de justice
	Tribunaux de commerce - Conseil de Prud'hommesp. 91
	Trésorerie Générale p. 92
	Compétences territoriales des services fiscaux et fonciersp. 93

	Circonscriptions des inspecteurs de l'Education Nationale	p.	94
	Regroupements pédagogiques intercommunaux	p.	95
	Secteurs de recrutement des collèges publics	p.	96
	Districts des lycées publics d'enseignement général	p.	97
	Les codes postaux	p.	98
	Groupements de la Poste	p.	99
	Centres de sécurité sociale	p.	100
	Service Social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie	p.	101
	Secteurs géographiques de la Mutualité Sociale Agricole	р.	102
	Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)	р.	103
	Circonscriptions d'Action Sociale et de Santé	. р.	104
	Sectorisation du service social de proximité	. p.	105
	Secteurs de puéricultrices	. p.	106
	Commissions Locales d'Insertion (CLI)	. p.	. 107
	Bassins de vie	. p	. 108
	Bassins d'habitat	. p	. 109
	Zones d'emploi - Agences Locales pour l'Emploi (ALE)	. p	. 110
	Petites régions agricoles	. p	. 11
	Subdivisions de l'Equipement	. p	. 11:
	Circonscriptions tarifaires de France Télécom	. p	. 11:
	Réseaux de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France	p	. 11
	Les doyennés	р	. 11
3 -	Les territoires aidés	p	. 11
	Objectif 5b	p	. 11
	LEADER II	p	. 11
	KONVER	p	. 12
	Fonds de Restructurations du ministère de la Défense (FRED)	p	. 12
	TRDP - ZRR - ZUS - ZRU	p	. 12
	Fonds de Développement du Sud	F	. 12
	Aides de la Communauté du Pays de Vendôme	F	. 12
	SOFRED	F	). 12
	GERIS	ţ	). 12
	St-Gobain	ţ	o. 12

La coopération intercommunale, déjà solidement ancrée dans le quotidien de nos collectivités depuis des décennies, a fait l'objet dans la période récente de nouveaux élargissements. La Loi sur l'Aménagement Territorial de la République de 1992 a créé les Communautés de Communes et la Loi sur l'Aménagement et le Développement du Territoire de 1995 a jeté les bases des « Pays ». Les collectivités locales sont incitées, par ces dispositifs, à mettre en commun leurs ressources humaines et financières au service d'une véritable politique de développement au niveau local.

J'ai souhaité que l'Observatoire de l'Economie et des Territoires fasse le point sur la coopération intercommunale en Loir-et-Cher en 1997. La mise en évidence de liens privilégiés entre collectivités, l'existence de territoires de solidarité structurés autour de pôles, sont autant d'éléments permettant de nourrir la réflexion et la prise de décision des élus lorsque de nouvelles associations sont envisagées.

En parallèle, l'Observatoire a recensé les découpages territoriaux en vigueur ; qu'ils soient d'origine administrative ou réglementaire, qu'ils répondent à un souci d'ordre économique ou social, ils contribuent à modeler des territoires, à créer un sentiment d'appartenance et des habitudes de travail en commun.

Que soient ici remerciés tous ceux qui ont fourni les informations nécessaires à la réalisation de ce document : l'ensemble des communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, la Préfecture, le Conseil Général, l'Inspection Académique, la Gendarmerie Nationale, la Trésorerie Générale, la Direction Départementale des Services Fiscaux, la Direction Départementale de l'Equipement, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, l'INSEE, les institutions judiciaires, la Poste, France Télécom, le Crédit Agricole, le Diocèse de Blois.

Roger GOEMAERE Président de l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - 1 -

# LES REGROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX

- 1.1 -

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

(EPCI)

#### Rappel juridique

(Extraits d'articles du Code Général des Collectivités Territoriales)

#### Création d'un syndicat

Art L 5212-1

Le syndicat de communes est un établissement public de coopération intercommunale associant des communes en vue d'oeuvres ou de services d'intérêt intercommunal.

Art L 5212-2

A l'exception des cas où elle procède de la volonté unanime des conseils municipaux exprimée par des délibérations concordantes, la création d'un syndicat de communes donne lieu à l'établissement d'une liste des communes intéressées. Cette liste est fixée par le ou les représentants de l'Etat dans le ou les départements concernés, sur l'initiative d'un ou plusieurs conseils municipaux, après avis du ou des conseils généraux.

Le syndicat peut être créé lorsque les conseils municipaux des deux tiers au moins des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou de la moitié des communes intéressées représentant plus des deux tiers de la population totale, ont fait connaître leur volonté d'associer les communes qu'ils représentent. Cette majorité doit nécessairement comprendre les conseils municipaux des communes dont la population totale est supérieure au quart de la population totale concernée.

Art L 5212-5

Le syndicat est formé soit sans fixation de terme, soit pour une durée déterminée par la décision institutive. Art L 5212-6

Le syndicat est administré par un comité.

Art L 5212-7

Chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires.

Art L 5212-8

Les membres du comité du syndicat sont élus par les conseils municipaux des communes intéressées.

## Les syndicats Intercommunaux à Vocation Unique (SIVU)

La loi du 22 mars 1890 institue les syndicats intercommunaux à vocation unique.

Les statuts du SIVU limitent l'action à un objet défini de façon précise, soit de façon concrète, soit par une finalité particulière.

La décision institutive doit préciser si l'activité du syndicat portera uniquement sur l'étude de l'œuvre ou du service envisagé, sur sa réalisation ou sa gestion ou sur plusieurs de ces points. Elle doit également indiquer si le dessaisissement des communes au profit du syndicat est total ou partiel. La décision institutive comporte une définition précise de l'objet du syndicat. Cette définition a un caractère limitatif. Elle constitue un élément essentiel des statuts. L'activité du syndicat est par la suite entièrement déterminée par cette définition, à laquelle des changements ne peuvent être apportés ultérieurement que par la voie d'une modification des statuts.

Un SIVU peut gérer plusieurs œuvres ou services lorsqu'ils sont complémentaires.

## Les syndicats Intercommunaux à Vocation Multiple (SIVOM)

L'ordonnance du 5 janvier 1959 institue les SIVOM.

Le SIVOM est un syndicat de communes dont les statuts donnent une définition très large de son objet de façon à traduire la volonté profonde de coopération des collectivités intéressées.

La définition de l'objet du syndicat peut soit se présenter sous la forme d'une liste énumérative des œuvres et services prévus, soit résulter d'une formule très souple, susceptible d'englober toutes les œuvres et tous les services dont la création pourrait paraître utile. Au lieu des définitions précises, expérimentées concrètement ou par une finalité particulière, l'objet du syndicat peut être défini par de larges objectifs à réaliser, c'est-à-dire par des finalités générales.

## Les Syndicats Intercommunaux à Vocation Multiple « à la carte »

Institués par la loi du 5 janvier 1988.

L'article *L 5212-16* du Code Général des Collectivités Territoriales permet à une commune d'adhérer à un syndicat pour une partie seulement des compétences exercées par celuici et détermine les règles particulières applicables en pareil cas.

Les communes peuvent modifier la liste des compétences qu'elles délèguent, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'arrêté de création, dès lors que la compétence nouvelle fait partie de celles qui ont été confiées au syndicat.

#### Les Communautés de Communes

Instituées par la loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République du 6 février 1992.

#### Art L 5214-1

3

La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes.

Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

#### Art L 5214-2

La communauté de communes est créée par arrêté du représentant de l'Etat dans le département lorsque les communes font partie du même département ou par arrêté conjoint des représentants de l'Etat dans les départements concernés dans le cas contraire, sur la demande des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes comptant les deux tiers de la

population. Cette majorité doit nécessairement comprendre les conseils municipaux des communes dont la population totale est supérieure au quart de la population totale concernée.

#### Art L 5214-16

- I- La communauté de communes exerce de plein droit aux lieu et place des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, des compétences relevant de chacun des deux groupes suivants :
- aménagement de l'espace ;
- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté.
- II- La communauté de communes doit par ailleurs exercer dans les mêmes conditions des compétences relevant d'au moins un des quatre groupes suivants :
- protection et mise en valeur de l'environnement;
- politique du logement et du cadre de vie ;
- création, aménagement et entretien de la voirie ;
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

#### Art L 5214-18

Les communes membres de la communauté de communes peuvent à tout moment transférer, en tout ou partie, à cette dernière certaines de leurs compétences et les équipements ou services publics utiles à l'exercice de celles-ci.

#### **Les Syndicats Mixtes**

Institués par le décret du 20 mai 1955.

Art L 5721-1

Le syndicat mixte est un établissement public.

Art L 5721-2

Un syndicat mixte peut être constitué par accord entre des institutions d'utilité commune interrégionales, des régions, des ententes ou des institutions interdépartementales, des départements, des communautés de villes, des communautés de communes, des communautés urbaines, des districts, des syndicats de communes, des communes, des chambres de commerce et d'industrie, d'agriculture, de métiers et d'autres établissements publics, en vue d'œuvres ou de services présentant une utilité pour chacune de ces personnes morales.

Le syndicat mixte doit comprendre au moins une collectivité territoriale ou un groupement de ces collectivités.

La création du syndicat mixte est autorisée par arrêté du représentant de l'Etat dans le département siège du syndicat.

La décision d'autorisation approuve les modalités de fonctionnement du syndicat mixte.

## La coopération intercommunale à travers quelques chiffres

#### Un tissu d'établissements dense et varié

La coopération intercommunale est couramment pratiquée en Loir-et-Cher, elle y est aussi très variée : du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) aux Communautés Communes en passant par les SIVOM (Syndicat Intercommunal à VOcation Multiple), syndicats à la carte et les syndicats mixtes. On compte 267 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) dans département, dont 21 syndicats mixtes, en septembre 1997. Les trois quarts des communes

adhèrent à un syndicat d'ordures ménagères et deux tiers à un syndicat de rivières.

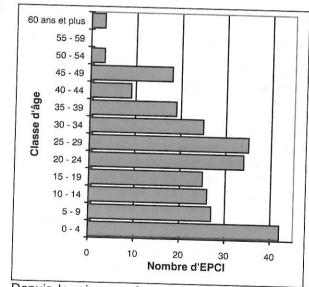
En moyenne, les communes adhèrent à 7,6 EPCI (2,6 syndicats mixtes et 5 autres syndicats). Certaines appartiennent jusqu'à 13 structures de coopération différentes. Représentant plus de 80 % des EPCI, les SIVU couvrent pratiquement tout le département (une seule commune n'adhère à aucun SIVÙ). Ils regroupent en moyenne 6 communes, le maximum étant atteint par les syndicats des ordures ménagères (24 communes en moyenne). Les syndicats mixtes

ont une plus large emprise territoriale puisqu'ils associent en moyenne plus de 35 communes.

#### Les principales étapes de la coopération intercommunale

La moitié des établissements de coopération intercommunale du Loir-et-Cher a plus de 20 ans, mais les années récentes ont connu un taux de création élevé. Un établissement sur six a moins de cinq ans, comme le souligne le graphique cidessous.

#### Pyramide des âges des EPCI



Depuis la mise en place des premiers syndicats de communes, on peut distinguer des « modes »

Type d'EPCI (hors syndicats mixtes)	Nombre de syndicats	Nombre de communes concernées	dont communes du Loir-et-Cher	% de communes du Loir-et-Cher appartenant à au mondiest	Nombre moyen de communes
AEP	65	191	188	syndicat	
Sport	10	61	61	64.6	3
Scolaire	49	167		21	6,1
Collège	11		165	56.7	3,6
Rivières	26	129	123	42.3	11,5
Personnel	14	203	194	66.7	8,7
Ordures ménagères		32	32	11	2,4
Electrification	10	233	218	74.9	24,3
Divers	4	19	19	6.5	4,75
Total SIVU	32	173	167	57.4	7,7
	221	325	290	99.7	
SIVOM	12	67	66	22.7	6
Syndicats à la carte	5	69	69		5,8
Communautés de Communes	8	52	52	23.7	13,8
TOTAL	246	325		17.9	6,5
après source : Préfecture de Loi			290	99.7	6,2

D'après source : Préfecture de Loir-et-Cher - septembre 1997

dans l'évolution des EPCI. L'électrification du département, la lutte contre les catastrophes, ont généré les premiers syndicats de communes. Les syndicats d'Adduction d'Eau Potable (AEP) se sont mis en place à partir des années 40 suivis par les syndicats de rivières dans les années 50. La fin des années 60 et les années 70 voient les SIVOS se développer ainsi que les syndicats d'ordures ménagères, suivis dans les années 80 par les syndicats de collège. A partir de 1982, les syndicats de personnel se multiplient en raison, vraisemblablement, des nouvelles compétences attribuées aux communes par la loi de décentralisation du 2 mars 1982. Ces établissements, qui ne regroupent que deux à trois communes de très petite taille, sont tous localisés en Vendômois ou dans le Perche.

7

9

9

7

Les syndicats, notamment les SIVU, ont d'abord permis l'équipement du département (assainissement, voirie, électrification...). Les structures orientées vers le développement économique sont plus récentes. Les syndicats divers à vocation économique datent des années 90, à l'exception de ceux pour l'aménagement de la zone d'activités de Fossé - Marolles - Villebarou et du bassin d'influence de la gare TGV.

Parmi les syndicats mixtes actuellement en activité, les plus anciens se sont constitués dans le cadre des Contrats Régionaux d'Aménagement Rural (C.R.A.R.), au cours des années 1976 et 1977. La vague de création récente est due principalement à la mise en place des contrats de Pays.

#### La réactivité face aux nouvelles dispositions légales

Dans l'ensemble, les communes du Loir-et-Cher s'emparent, dans un délai relativement court, des outils mis à leur disposition. Les communautés de communes en sont le meilleur exemple, puisque cinq ont été créées dans l'année qui a suivi leur instauration, soulignant l'intérêt prêté à cette nouvelle forme de coopération

intercommunale. La région Centre reste cependant en retrait de l'engouement suscité par cette formule dans de nombreuses régions. En cinq ans, plus d'une commune sur six a adhéré à une communauté de communes en Loir-et-Cher.

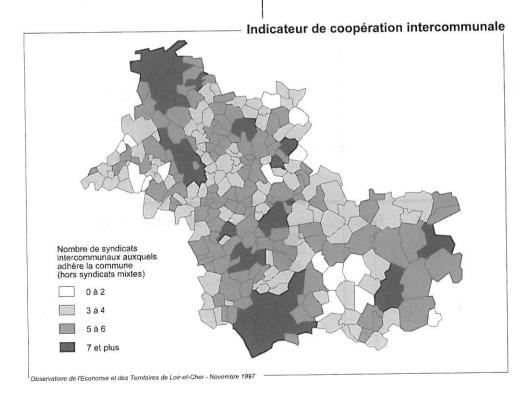
Un autre exemple de réactivité est donné par les SIVOM, instaurés en 1959, dont les plus anciens datent des années 60. De même, le Loir-et-Cher s'est doté d'un premier syndicat à la carte l'année suivant la mise en place de cette structure. Notons cependant que cette nouvelle formule, plus souple et prévue notamment pour réduire le nombre d'établissements de coopération dans un même secteur, ne prend place que progressivement.

La création en 1997 de deux nouveaux établissements porte à 23 % la part des communes concernées.

#### Des territoires hétérogènes

La répartition du nombre d'EPCI par commune permet de distinguer plusieurs aires de coopération intercommunale forte : le Perche, la région de Saint-Aignan et, dans une moindre mesure, le Vendômois et l'est du département.

Seules quelques zones laissent apparaître une coopération faible : la périphérie de Romorantin-Lanthenay, le nord de la Sologne, une partie de la Beauce et l'ouest du département près de Montoire-sur-le-Loir.



Aires de coopération intercommunale des chefs-lieux de canton Contres **Blois Bracieux** Droué Herbault Lamotte-Beuvron Marchenoir Mennetou-sur-Cher Montoire sur-le-Loir Mondoubleau **Montrichard** Mer Chef-lieu de canton Nombre de syndicats en commun avec le chef-lieu de référence 1 ou 2 3 ou 4 5 et plus 14

Aires de coopération intercommunale des chefs-lieux de canton Romorantin Lanthenay Ouzouer le-Marché Neung-sur-Beuvron Morée Savigny sur-Braye St-Amand Longpré **Salbris** St-Aignan Vineuil Vendôme **Selommes** Selles-sur-Cher Chef-lieu de canton Nombre de syndicats en commun avec le chef-lieu de référence 1 ou 2 3 ou 4 5 et plus

Les cartes des deux pages précédentes présentent, pour chaque chef-lieu de canton, la densité de coopération avec les communes voisines. On peut remarquer que certaines aires sont étendues mais d'une intensité faible (Romorantin-Lanthenay, Savigny-sur-Braye, Mer) tandis qu'une forte coopération avec le chef-lieu se dessine autour de Mondoubleau, Saint-Aignan, Salbris et Selles-sur-Cher.

#### Des structures vivantes

Près du quart des établissements ont connu des modifications de périmètre depuis leur création, les syndicats des ordures ménagères étant les plus touchés. Leur aire géographique s'est étendue progressivement et a, dans certains cas, doublé en 15 ans. Une commune du département sur cinq a adhéré à un établissement déjà existant dans ce domaine.

Pour l'ensemble des structures de coopération, les retraits de communes sont six fois moins fréquents que les ajouts. Par ailleurs, le passage d'un syndicat à un autre de même nature reste tout à fait exceptionnel.

Plusieurs SIVOM ont récemment évolué en syndicats à la carte ou en communautés de communes. Quelques uns, à l'inverse, sont issus de syndicat mixte ou de SIVU (syndicat d'adduction d'eau potable, entre autres). Néanmoins les changements de statut restant peu nombreux, les structures nouvelles viennent s'ajouter aux anciennes. Les dissolutions sont moins fréquentes que les créations et le nombre d'établissements de coopération continue donc de croître (+ 6, 3 % depuis juillet 1994).

#### Au delà des limites départementales

La coopération intercommunale dépasse les frontières du Loir-et-Cher. En effet 35 communes, réparties sur l'ensemble des départements limitrophes, adhèrent indépendamment de la vocation, à des établissements loir-et-chériens. La réciproque se vérifie mais concerne un nombre plus restreint de communes. Une liaison apparaît notamment avec Châteaudun et Château-Renault. La commune d'Authon est membre de trois syndicats et, depuis 1996, de la communauté de communes du castelrenaudais.

U U U U

RRRR

Le SMADES (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de la Sologne) associe huit syndicats, dont un du Loiret et un du Cher, ainsi que les trois départements et la Région Centre.

- 1.2 -

## Les Syndicats Intercommunaux

à Vocation Unique

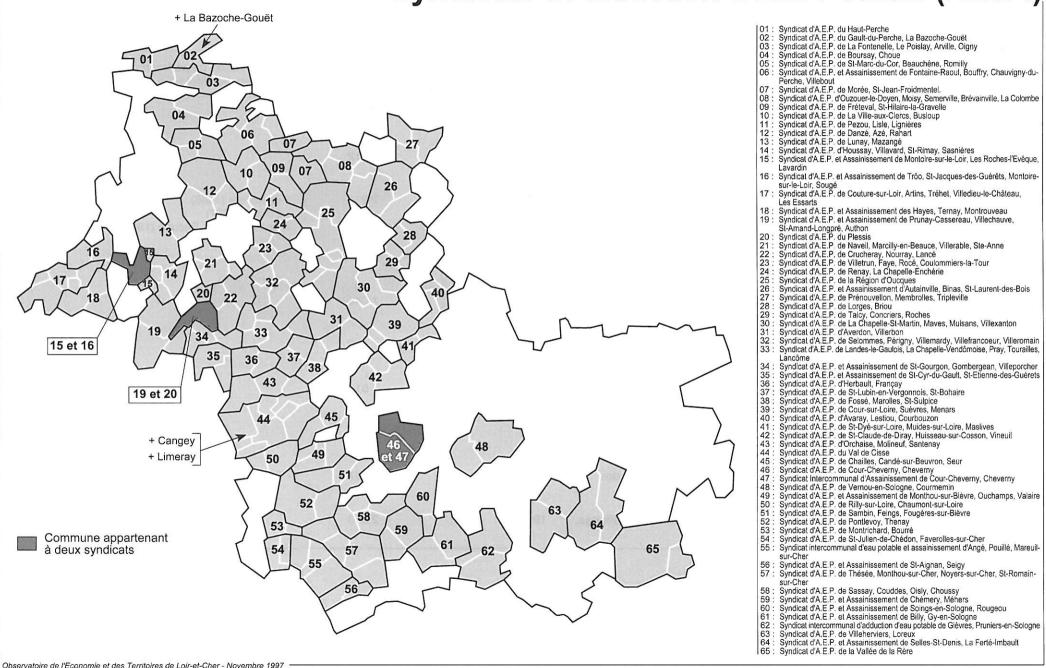
(SIVU)

#### Syndicats d'Adduction d'Eau Potable (A.E.P.)

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
01	Syndicat d'A.E.P. du Haut-Perche (siège à Saint-Avit)	1990	2	332	
02	Syndicat d'A.E.P. du Gault-du-Perche, La Bazoche-Gouët	1958	2	1 641	
03	Syndicat d'A.E.P. de La Fontenelle, Le Poislay, Arville, Oigny	1958	4	580	
04	Syndicat d'A.E.P. de Boursay, Choue	1960	2	768	
05	Syndicat d'A.E.P. de Saint-Marc-du-Cor, Beauchêne, Romilly	1970	3	501	+ Romilly (1973)
	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Fontaine-Raoul, Bouffry, Chauvigny-du-Perche, Villebout	1967	4	720	- Romilly (1973)
	Syndicat d'A.E.P. de <b>Morée</b> , St-Jean-Froidmentel	1961	2	1 446	
	Syndicat d'A.E.P. d' <b>Ouzouer-le-Doyen</b> , Moisy, Semerville, Brévainville, La Colombe Syndicat d'A.E.P. de <b>Fréteval</b> , St-Hilaire-la-Gravelle	1950 1958	5 2	891 1 496	+ Brévainville, La Colombe (1954)
				1 490	
	Syndicat d'A.E.P. de La Ville-aux-Clercs, Busloup	1965	2	1 475	
	Syndicat d'A.E.P. de <b>Pezou</b> , Lisle, Lignières	1963	3	1 367	
	Syndicat d'A.E.P. de <b>Danzé</b> , Azé, Rahart	1970	3	1 651	
	Syndicat d'A.E.P. de Lunay, Mazangé	1965	2	1 971	
	Syndicat d'A.E.P. d'Houssay, Villavard, St-Rimay, Sasnières	1958	4	867	+ Sasnières (1964)
	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Montoire-sur-le-Loir, Les Roches-l'Evêque, Lavardin	1949	3	4 612	
10	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de <b>Trôo</b> , St-Jacques-des- Guérêts, Montoire-sur-le-Loir, Sougé	1967	4	4 923	
	Syndicat d'A.E.P. de <b>Couture-sur-Loir</b> , Artins, Tréhet, Villedieu-le-Château, Les Essarts	1969	5	1 351	
	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement des <b>Hayes</b> , Ternay, Montrouveau	1965	3	532	
19	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de <b>Prunay-Cassereau</b> , Villechauve, St-Amand-Longpré, Authon	1969	4	2 420	
20	Syndicat d'A.E.P. du Plessis (siège à Saint-Amand-Longpré)	1986	2	1 265	
	Syndicat d'A.E.P. de <b>Naveil</b> , Marcilly-en-Beauce, Villerable, Ste-Anne	1948	4	2 823	+ Ste-Anne (1974)
	Syndicat d'A.E.P. de Crucheray, Nourray, Lancé	1966	3	920	
	Syndicat d'A.E.P. de Villetrun, Faye, Rocé, Coulommiers-la- Tour	1966	4	1 046	
	Syndicat d'A.E.P. de Renay, La Chapelle-Enchérie	1963	2	274	
	Syndicat d'A.E.P. de la Région d'Oucques	1951	7	2 391	
	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement d'Autainville, Binas, St- Laurent-des-Bois	1949	3	1 100	
	Syndicat d'A.E.P. de <b>Prénouvellon</b> , Membrolles, Tripleville Syndicat d'A.E.P. de <b>Lorges</b> , Briou	1957	3	534	
	Syndicat d'A.E.P. de Lorges, Briod Syndicat d'A.E.P. de Talcy, Concriers, Roches	1950 1947	2	384	
		1947	3	454	
	Syndicat d'A.E.P. de La Chapelle-St-Martin, Maves, Mulsans, Villexanton	1959	4	1 641	
	Syndicat d'A.E.P. d'Averdon, Villerbon	1958	2	1 392	
32	Syndicat d'A.E.P. de <b>Selommes</b> , Périgny, Villemardy, Villefrancoeur, Villeromain	1948	5		+ Villefrancoeur (1951), Villeromain (1956)
33	Syndicat d'A.E.P. de <b>Landes-le-Gaulois</b> , La Chapelle- Vendômoise, Pray, Tourailles, Lancôme	1958	5	1 786	(1900)

N	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
] [3	4 Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Saint-Gourgon,	1970	3	396	
3	Gombergean, Villeporcher  5 Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Saint-Cyr-du-Gault, St Etienne-des-Guérets	1967	2	307	
3	Syndicat d'A.E.P. d'Herbault, Françay	1959	2	1 153	
3	7 Syndicat d'A.E.P. de Saint-Lubin-en-Vergonnois, St-Bohaire	1958	2	1 199	
3	Syndicat d'A.E.P. de Fossé, Marolles, Saint-Sulpice	1950	3	3 022	+ St-Sulpice (1956)
3	9 Syndicat d'A.E.P. de Cour-sur-Loire, Suèvres, Menars	1950	3	2 200	(1936)
4	Syndicat d'A.E.P. d'Avaray, Lestiou, Courbouzon	1958	3	1 023	
4	Syndicat d'A.E.P. de <b>Saint-Dyé-sur-Loire</b> , Muides-sur-Loire, Maslives	1948	3	2 591	
4	2 Syndicat d'A.E.P. de Saint-Claude-de-Diray, Huisseau-sur- Cosson, Vineuil	1949	3	9 522	
4	3 Syndicat d'A.E.P. d' <b>Orchaise</b> , Molineuf, Santenay	1962	3	1 812	
4	Syndicat d'A.E.P. du Val de Cisse (siège à Monteaux)	1952	10	8 839	
4	5 Syndicat d'A.E.P. de <b>Chailles</b> , Candé-sur-Beuvron, Seur	1949	3	3 038	+ Seur (1961)
4	S Syndicat d'A.E.P. de Cour-Cheverny, Cheverny	1949	2	3 247	
4	7 Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Cour- Cheverny, Cheverny	1994	2	3 247	
4	3 Syndicat d'A.E.P. de Vernou-en-Sologne, Courmemin	1973	2	1 069	
4	9 Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de <b>Monthou-sur-Bièvre</b> , Ouchamps, Valaire	1967	3	1 232	
5	Syndicat d'A.E.P. de Rilly-sur-Loire, Chaumont-sur-Loire	1965	2	1 197	
	Syndicat d'A.E.P. de Sambin, Feings, Fougères-sur-Bièvre	1963	3	1 820	
	2 Syndicat d'A.E.P. de Pontlevoy, Thenay	1955	2	2 176	
5	Syndicat d'A.E.P. de Montrichard, Bourré	1954	2	4 618	9
5	Syndicat d'A.E.P. de Saint-Julien-de-Chédon, Faverolles-	1964	2	1 789	
5	sur-Cher 5 Syndicat intercommunal d'eau potable et assainissement d'Angé, Pouillé, Mareuil-sur-Cher (SIEPA)	1949	3	2 448	+ Mareuil-sur-Cher (1958)
50	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Saint-Aignan, Seigy	1952	2	4 708	(1000)
5	' Syndicat d'A.E.P. de <b>Thésée</b> , Monthou-sur-Cher, Noyers-sur- Cher, St-Romain-sur-Cher	1953	4	5 780	
58	Syndicat d'A.E.P. de Sassay, Couddes, Oisly, Choussy	1967	4	1 628	
59	9 Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Chémery, Méhers	1968	2	1 138	
	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de <b>Soings-en-Sologne</b> , Rougeou	1966	2	1 398	2
6	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Billy, Gy-en-Sologne	1968	2	1 223	
	Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Gièvres, Pruniers-en-Sologne	1966	2	3 759	
	Syndicat d'A.E.P. de Villeherviers, Loreux	1972	2	798	
Ш	Syndicat d'A.E.P. et Assainissement de Selles-Saint-Denis, La Ferté-Imbault	1954	2	2 246	
65	Syndicat d'A.E.P. de la Vallée de la Rère (siège à Theillay)	1995	2	1 613	

## Syndicats d'Adduction d'Eau Potable (A.E.P.)



#### Syndicats à vocation sportive

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
01	Syndicat Intercommunal pour la construction et le fonctionnement d'une halle des sports à <b>Mondoubleau</b>	1975	16	7 012	
02	Syndicat Intercommunal pour la construction et le fonctionnement d'une halle des sports à <b>Droué</b>	1978	8	2 512	
03	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Région de <b>Marchenoir</b>	1984	10	2 376	+ Concriers (1986) + Lorges (1987) + St-Léonard-en-Beauce (1987)
04	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative de la Région d' <b>Oucques</b>	1981	10	2 679	
05	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative de <b>Villetrun</b> , Coulommiers-la-Tour, Rocé, Faye	1969	4	1 046	
06	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive entre les communes de <b>Crucheray</b> et Nourray	1977	2	506	
07	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Chauvinière (siège à <b>Selommes</b> )	1988	5	1 510	
80	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de <b>Maves</b> , Villexanton	1986	2	715	
09	Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative des Trois Maillets (siège à <b>Avaray</b> )	1984	2	707	- Talcy (1996)
10	Syndicat Intercommunal d'Etude à Vocation Sportive de <b>Cellettes</b> , Chitenay	1993	2	2 810	

## Syndicats à Vocation Sportive



- 01: Syndicat Intercommunal pour la construction et le fonctionnement d'une halle des sports à Mondoubleau
- 02 : Syndicat Intercommunal pour la construction et le fonctionnement d'une halle des sports à Droué
- 03 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Région de Marchenoir
- 04 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative de la Région d'Oucques
- 05 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative de Villetrun, Coulommiers-la-Tour, Rocé, Faye
- 06 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive entre les communes de Crucheray et Nourray
- 07 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de la Chauvinière
- 08 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive de Maves, Villexanton
- 09 : Syndicat Intercommunal à Vocation Sportive et Educative des Trois Maillets
- Syndicat Intercommunal d'Etude à Vocation Sportive de Cellettes, Chitenay

7

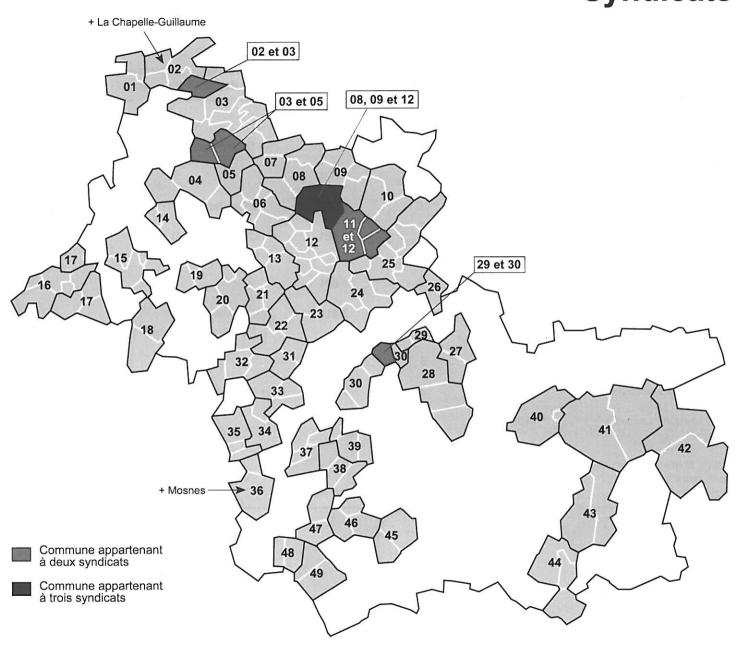
7

1

#### Syndicats à vocation scolaire (SIVOS)

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
01	SIVOS de <b>Souday</b> , Le Plessis-Dorin	1977	2	785	
02	SIVOS du Gault-du-Perche, Arville, Oigny, St-Avit, La Fontenelle, La Chapelle-Guillaume (28)	1973	6	1 062	+ La Fontenelle (1976), + La Chapelle-Guillaume (1983)
	Syndicat Intercommunal pour le ramassage scolaire du canton de <b>Droué</b>	1981	11	3 095	
	SIVOS de <b>Danzé</b> , Rahart, Epuisay	1979	3	1 370	+ Epuisay (1990)
	SIVOS de la Ville-aux-Clercs, Chauvigny-du-Perche, Romilly	1977	3	1 560	
	SIVOS de <b>Pezou</b> , Busloup, Lignières, Lisle, Renay	1968	5	1 868	+ Renay (1979)
	SIVOS de Saint-Hilaire-la-Gravelle, St-Jean-Froidmentel	1983	2	1 033	* * 302 pr
80	SIVOS de Morée, Brévainville, Viévy-le-Rayé, Ecoman, la Bosse, Fréteval	1974	4	2 566	+ Viévy-le-Rayé (1976), + Fréteval (1990)
09	SIVOS de <b>Moisy</b> , Ouzouer-le-Doyen, Semerville, La Colombe,Viévy-le-Rayé, Ecoman, la Bosse	1971	5	1 172	+ Viévy-le Rayé (1987)
10	SIVOS d'Autainville, Binas, St-Laurent-des-Bois	1972	3	1 100	
11	SIVOS de Marchenoir, St-Léonard-en-Beauce, Le-Plessis-l'Echelle	1971	3	1 212	
12	SIVOS d'Oucques	1978	14	3 970	
13	SIVOS de Faye, Rocé, Villetrun, Selommes	1968	4	1 325	+ Selommes (1992)
	SIVOS de Mazangé, Fortan	1973	2	913	7 Ocionines (1332)
	SIVOS du secteur de Montoire-sur-le-Loir	1985	5	5 288	- Troo (1997)
	SIVOS de Couture-sur-Loir, Villedieu-le-Château, Les Essarts, Tréhet, Artins	1972	5	1 351	+ Artins (1976), Tréhet (1974)
17	SIVOS de Ternay, Les Hayes, Montrouveau, Sougé	1972	4	994	+ Sougé (1986) ; Troo en cours d'adhésion
	SIVOS d'Authon, Prunay-Cassereau	1991	2	1 220	+ Souge (1966), 1166 en cours à aunesion
	SIVOS de Villiersfaux, Villerable, Marcilly-en-Beauce	1969	3	929	
20	SIVOS de Nourray, Crucheray, Lancé, Sainte-Anne	1967	4	1 174	+ Ste-Anne (1970)
21	SIVOS de Villemardy, Périgny, Tourailles, Villeromain	1969	4	776	\$ ************************************
22	SIVOS de La Chapelle-Vendômoise, Landes-le-Gaulois, Villefrancoeur	1970	3	1 758	
23	SIVOS d'Averdon, Champigny-en-Beauce	1991	2	1 112	
24	SIVOS de La Chapelle-St-Martin, Maves, Mulsan, Villexanton	1970	4	1 641	
25	SIVOS de Talcy, Lorges, Briou, La Madeleine-Villefrouin, Roches, Concriers, Villermain, Séris	1969	8	1 389	+ Concriers (1971), + Villermain (1978), + Seris (1981)
26	SIVOS d'Avaray, Lestiou	1969	2	707	(****), ********************************
27	SIVOS de Thoury, Crouy-sur-Cosson	1979	2	833	
28	SIVOS de Neuvy, Bauzy, Chambord	1971	3	722	+ Chambord (1983)
29	SIVOS d'Enseignement de la Musique de Saint-Dyé-sur-Loire, Muides-sur-Loire, Montlivault	1985	3	3 267	(1000)
30	SIVOS de Maslives, Montlivault, St-Claude-de-Diray, St-Gervais-la-Forêt, Vineuil	1991	5	12 310	
31	SIVOS de St-Bohaire, Saint-Lubin-en-Vergonnois	1986	2	1 199	
	SIVOS d'Herbault, Françay, Lancôme, St-Etienne-des-Guérets	1973	4	1 348	
33	SIVOS de Molineuf, Chambon-sur-Cisse, Orchaise	1979	3	2 365	
34	SIVOS d'Onzain, Seillac	1971	2	3 145	
	SIVOS de Mesland, Monteaux, Veuves	1991	3	1 328	
36	SIVOS de Vallières-les-Grandes, Rilly-sur-Loire, Mosnes (37)	1983	3	1 491	+ Mosnes (1993)
37	SIVOS des Montils, Candé-sur-Beuvron, Monthou-sur-Bièvre, Valaire	1970	4	2 914	<u>,                                     </u>
	SIVOS de Fougères-sur-Bièvre, Feings, Ouchamps	1969	3	1 767	+ Ouchamps (1971)
39	SIVOS de Chitenay, Cormeray, Seur	1973	3	2 107	( ) ( )
40	SIVOS du Beuvron (siège à Neung-sur-Beuvron)	1990	2	1 594	
41	SIVOS de Nouan-le-Fuzelier, St-Viâtre	1991	2	3 337	
	SIVOS de Pierrefitte-sur-Sauldre, Souesmes	1993	2	1 970	
	SIVOS de La Ferté-Imbault, Selles-St-Denis	1995	2	2 246	
44	SIVOS de Langon, Maray, Mennetou-sur-Cher	1989	3	1 934	
45	SIVOS de Chémery, Méhers	1978	2	1 138	
	SIVOS de Couddes, Choussy, Oisly	1971	3	1 044	
47	SIVOS de Thenay, Monthou-sur-Cher	1975	2	1 620	
48	SIVOS de Saint-Julien-de-Chédon, Angé	1975	2	1 484	
49	SIVOS de Pouillé, Mareuil-sur-Cher	1976	2	1 697	

## Syndicats à Vocation Scolaire



- 01: SIVOS de Souday, Le Plessis-Dorin
- 02: SIVOS du Gault-du-Perche, Arville, Oigny, St-Avit, La Fontenelle, La Chapelle-Guillaume
- 03 : Syndicat Intercommunal pour le ramassage scolaire du
- canton de Droué
- 04 : SIVOS de Danzé, Rahart, Epuisay
- 05: SIVOS de La Ville-aux-Clercs, Chauvigny-du-Perche, Romilly
- 06: SIVOS de Pezou, Busloup, Lignières, Lisle, Renay
- 07 : SIVOS de St-Hilaire-la-Gravelle, St-Jean-Froidmentel
- 08 : SIVOS de Morée, Brévainville, Vievy-le-Rayé, Ecoman, la Bosse, Fréteval
- 09: SIVOS de Moisy, Ouzouer-le-Doyen, Semerville, La Colombe, Viévv-le-Ravé, Ecoman, la Bosse
- SIVOS d'Autainville, Binas, St-Laurent-des-Bois
- 11 : SIVOS de Marchenoir, St-Léonard-en-Beauce, Le Plessis-
- 12: SIVOS d'Oucques
- 13 : SIVOS de Faye, Rocé, Villetrun, Selommes
- 14 : SIVOS de Mazangé, Fortan
- 15 : SIVOS du secteur de Montoire-sur-le-Loir
- 16: SIVOS de Couture-sur-Loir, Villedieu-le-Château, Les Essarts, Tréhet, Artins
- SIVOS de Ternay, Les Hayes, Montrouveau, Sougé
- SIVOS d'Authon, Prunay-Cassereau
- SIVOS de Villiersfaux, Villerable, Marcilly-en-Beauce
- SIVOS de Nourray, Crucheray, Lancé, Ste-Anne
- SIVOS de Villemardy, Périgny, Tourailles, Villeromain
- 22: SIVOS de La Chapelle-Vendômoise, Landes-le-Gaulois, Villefrancoeur
- SIVOS d'Averdon, Champigny-en-Beauce SIVOS de La Chapelle-St-Martin, Maves, Mulsans,
- SIVOS de Talcy, Lorges, La Madeleine-Villefrouin, Roches. Concriers, Villermain, Séris
- 26: SIVOS d'Avaray, Lestiou
- 27: SIVOS de Thoury, Crouy-sur-Cosson
- 28: SIVOS de Neuvy, Bauzy, Chambord
- 29 : SIVOS d'Enseignement de la Musique de St-Dyé-sur-Loire, Muides-sur-Loire, Montlivault
- 30 : SIVOS de Maslives, Montlivault, St-Claude-de-Diray, St-Gervais-la-Forêt, Vineuil
- SIVOS de St-Bohaire, St-Lubin-en-Vergonnois
- 32 : SIVOS d'Herbault, Françay, Lancôme, St-Etienne-des-Guérets
- 33: SIVOS de Molineuf, Chambon-sur-Cisse, Orchaise
- SIVOS d'Onzain, Seillac
- SIVOS de Mesland, Monteaux, Veuves
- SIVOS de Vallières-les-Grandes, Rilly-sur-Loire, Mosnes
- 37 : SIVOS des Montils, Candé-sur-Beuvron, Monthou-sur-Bièvre,
- SIVOS de Fougères-sur-Bièvre, Feings, Ouchamps
- 39: SIVOS de Chitenay, Cormeray, Seur
- 40: SIVOS du Beuvron
- SIVOS de Nouan-le-Fuzelier, St-Viâtre
- SIVOS de Pierrefitte-sur-Sauldre. Souesmes
- SIVOS de La Ferté-Imbault, Selles-St-Denis
- 44 : SIVOS de Langon, Maray, Mennetou-sur-Cher
- 45 : SIVOS de Chémery, Méhers
- SIVOS de Couddes, Choussy, Oisly
- SIVOS de Thenay, Monthou-sur-Cher
- SIVOS de St-Julien-de-Chédon, Angé
- 49 : SIVOS de Pouillé, Mareuil-sur-Cher

3

3

3

3

3

3

3

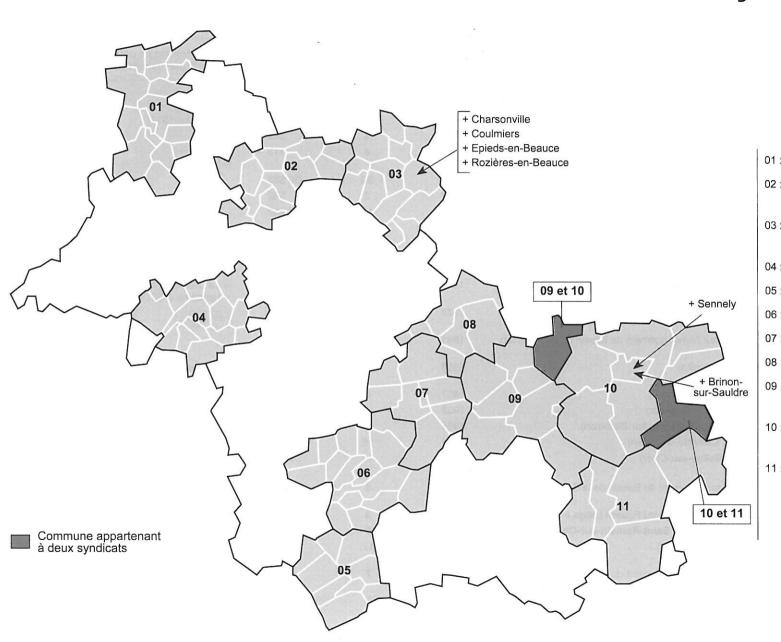
3

3

#### Syndicats de collège

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
01	Syndicat du C.E.G. de <b>Mondoubleau</b>	1970	16	6 794	
02	Syndicat Intercommunal du C.E.G. « Louis Pasteur » à Morée	1972	13	7 085	+ St-Firmin-des-Prés (1980)
03	Syndicat Intercommunal du Collège d'Ouzouer-le-Marché	1983	17	6 694	
04	Syndicat du C.E.G. de Saint-Amand-Longpré	1970	16	4 286	- Villiersfaux (1981)
05	Syndicat du Collège de Saint-Aignan	1980	9	12 461	- Chémery (1994) - Méhers (1994)
06	Syndicat du Collège de Contres	1981	16	14 601	
07	Syndicat du Collège de Bracieux	1977	8	7 813	- Courmemin (1983) + Huisseau-sur-Cosson (1983)
80	Syndicat du Collège de Saint-Laurent-Nouan	1980	6	7 051	
09	Syndicat Intercommunal du Collège de Neung-sur-Beuvron	1977	9	5 705	+ Yvoy-le-Marron (1996)
10	Syndicat Intercommunal du Collège J. Rostand de Lamotte-Beuvron	1990	11	13 178	
11	Syndicat Intercommunal pour la répartition et le recouvrement de la participation financière des communes aux travaux d'investissement engagés par le Collège de <b>Salbris</b>	1993	6	11 653	

## Syndicats de Collège



3

3

3

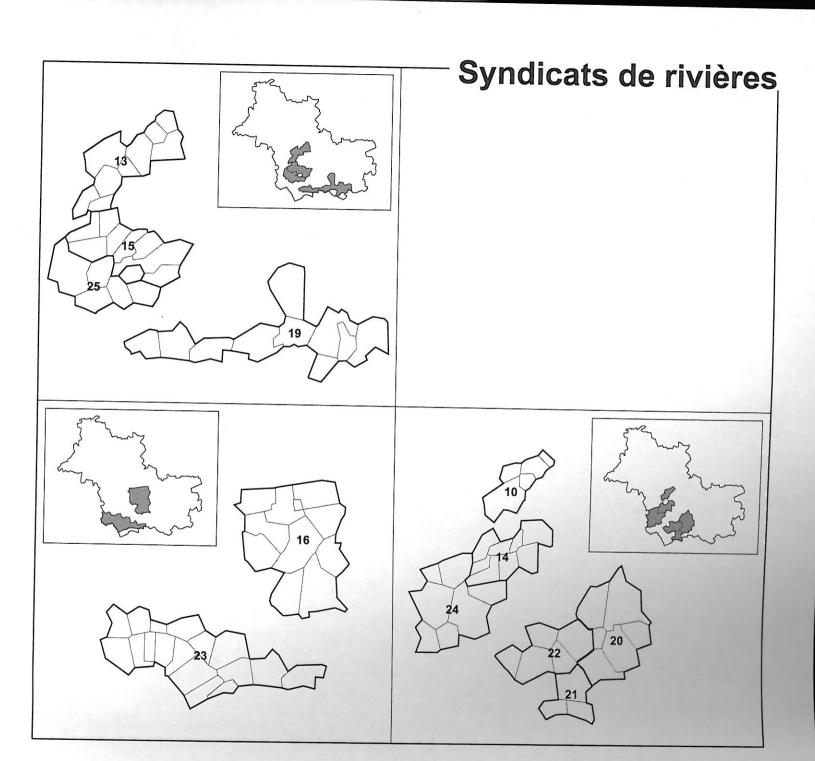
9

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

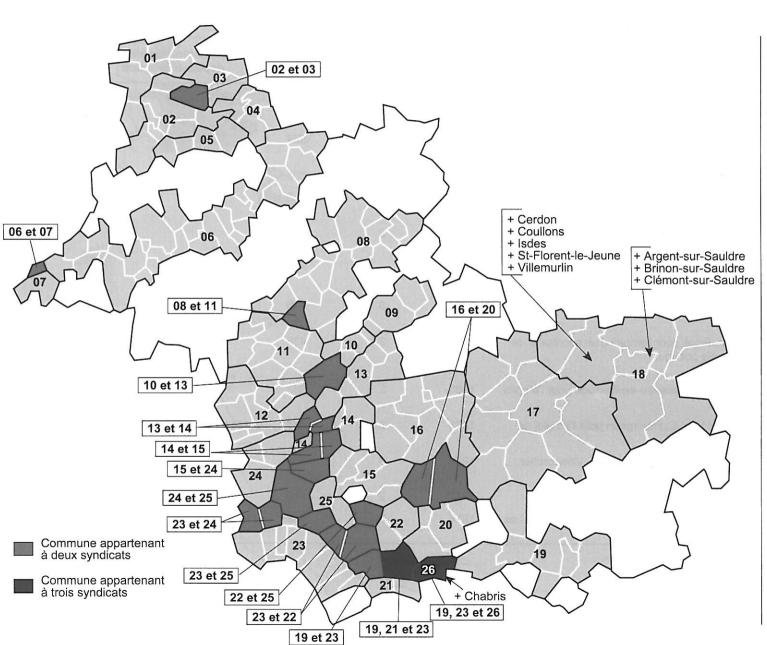
- 01 : Syndicat du C.E.G. de Mondoubleau
- 02 : Syndicat Intercommunal du C.E.G. "Louis Pasteur" à Morée
- 03 : Syndicat Intercommunal du Collège d'Ouzouer-le-Marché
- 04 : Syndicat du C.E.G. de Saint-Amand-Longpré
- 05 : Syndicat du Collège de Saint-Aignan
- 06 : Syndicat du Collège de Contres
- 07 : Syndicat du Collège de Bracieux
- 08 : Syndicat du Collège de Saint-Laurent-Nouan
- 09 : Syndicat Intercommunal du Collège de Neung-sur-Beuvron
- 10 : Syndicat Intercommunal du Collège J. Rostand de Lamotte-Beuvron
- 11 : Syndicat Intercommunal pour la répartition et le recouvrement de la participation financière des communes aux travaux d'investissement engagés par le Collège de Salbris

#### Syndicats de rivières

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
01	Syndicat d'Aménagement du Couëtron (siège à Souday)	1975	7	1 679	
02	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Grenne (siège à Mondoubleau)	1970	8	4 673	
03	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Egvonne Amont (siège à <b>Droué</b> )	1972	4	1 933	+ Boursay (1977)
04	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Egvonne Aval (siège à Villebout)	1977	4	542	
05	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Gratte-Loup et du Boulon Amont (siège à <b>Chauvigny-du-Perche</b> )	1977	4	713	
06	Syndicat d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Vallée du Loir (siège à Vendôme)	1966	30	39 532	
07	Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement du Bassin du Niclos (siège à Tréhet)	1996	2	562	
80	Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Haute Cisse (siège à <b>Averdon</b> )	1980	19	7 447	
09	Syndicat de la Tronne (siège à <b>Mer</b> )	1967	4	7 915	
10	Syndicat Intercommunal du Bassin du Ruisseau des Mées (siège à La Chaussée-Saint-Victor)	1992	5	56 605	
11	Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Cisse Moyenne et de ses affluents (siège à Saint-Bohaire)	1979	13	8 695	+ La Chapelle-Vendômoise (1981) + Lancôme (1981), Françay (1981)
12	Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Cisse Ligérienne et de ses affluents (siège à <b>Monteaux</b> )	1978	7	6 321	
13	Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin du Bas Cosson (siège à <b>Vineuil</b> )	1981	9	66 813	
14	Syndicat Intercommunal du Beuvron Aval (siège aux Montils)	1958	8	6 674	- Chailles (1991) - Cormeray (1991)
15	Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Bièvre (siège à Contres)	1957	8	7 216	
16	Syndicat Intercommunal du Beuvron Centre Aval (siège à Bracieux)	1958	11	11 895	
17	Syndicat Intercommunal du Beuvron Centre Amont (siège à Neung-sur-Beuvron)	1960	11	7 093	
18	Syndicat Intercommunal du Beuvron Amont (siège à Lamotte-Beuvron)	1958	16	19 377	
19	Syndicat Intercommunal du Canal du Berry (siège à Selles-sur-Cher)	1956	10	33 652	+ Saint-Aignan (1959)
20	Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Assainissement du Bassin de la Croisne (siège à <b>Gy-en-Sologne</b> )	1976	6	3 843	
21	Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'Aménagement du Bassin du Fouzon (siège à Meusnes)	1993	3	2 963	
22	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Renne (siège à Saint-Romain-sur-Cher)	1973	5	3 933	+ Couddes (1982)
23	Syndicat Intercommunal du Cher Canalisé (siège à Saint-Aignan)	1953	17	28 407	+ Châtillon-sur-Cher (1987) + Selles-sur-Cher (1987)
24	Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Masse (siège à <b>Vallières-les-Grandes</b> )	1980	7	8 471	
25	Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'Aménagement du Bavet et de ses affluents (siège à <b>Monthou-sur-Cher</b> )	1995	5	3 768	
26	Syndicat d'Assainissement du Val du Cher (siège à Selles-sur-Cher)	1947	2	7 423	



## Syndicats de rivières



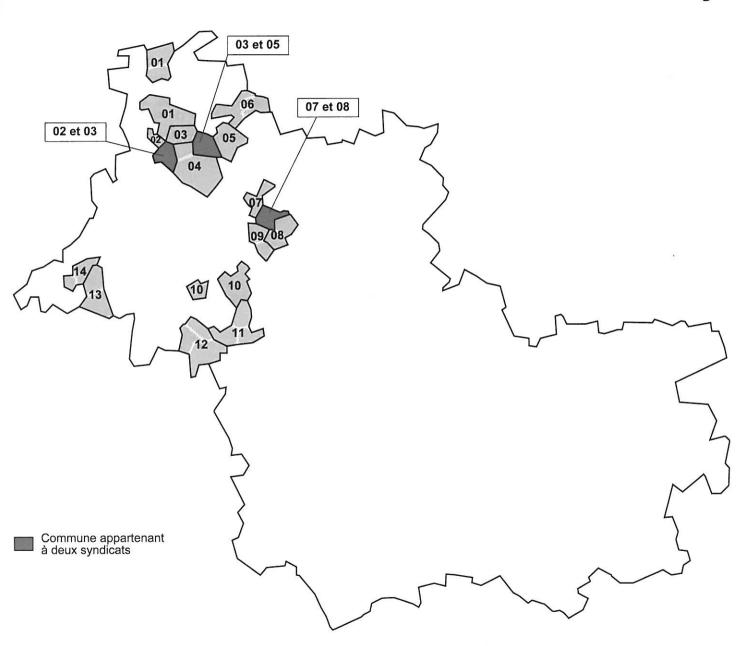
- 01 : Syndicat d'Aménagement du Couëtron
- 02 : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Grenne
- 03 : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Egyonne Amont
- 04 : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Eqvonne Aval
- 05 : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Gratte-Loup et du Boulon Amont
- 06 : Syndicat d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Vallée du Loir
- 07 : Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement du Bassin du Niclos
- 08 : Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Haute Cisse
- 09 : Syndicat de la Tronne
- 10 : Syndicat Intercommunal du Bassin du Ruisseau des Mées
- 11 : Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Cisse Moyenne et de ses affluents
- 12 : Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement de la Cisse Ligérienne et de ses affluents
- 13 : Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin du Bas Cosson
- 14: Syndicat Intercommunal du Beuvron Aval
- 15 : Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Bièvre
- 16: Syndicat Intercommunal du Beuvron Centre Aval
- 17: Syndicat Intercommunal du Beuvron Centre Amont
- 18 : Syndicat Intercommunal du Beuvron Amont
- 19: Syndicat Intercommunal du Canal du Berry
- 20 O " 11 1 1
- 20 : Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Assainissement du Bassin de la Croisne
- 21 : Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'Aménagement du Bassin du Fouzon
- 22 : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Renne
- 23 : Syndicat Intercommunal du Cher Canalisé
- 24 : Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'Aménagement du Bassin de la Masse
- 25 : Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'Aménagement du Bavet et de ses affluents
- 26 : Syndicat d'Assainissement du Val du Cher

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

#### Syndicats de personnel

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
01	Syndicat pour l'emploi d'une secrétaire de mairie de Choue, St-Avit, Oigny	1965	3	760	- Arville (1977), - Oigny (1995)
02	Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de Cormenon, Le Temple	1986	2	867	
03	Syndicat Intercommunal de Romilly, <b>Saint-Marc-du-Cor</b> , Le Temple pour l'emploi d'un agent d'entretien	1996	3	534	
04	Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de Danzé, Beauchêne	1983	2	695	
05	Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de <b>Chauvigny-du-Perche</b> , Romilly	1987	2	446	
06	Syndicat Intercommunal de <b>Ruan-sur-Egvonne</b> et Bouffry pour l'emploi d'un secrétaire de mairie	1985	2	216	
07	Syndicat pour la gestion du personnel communal entre les communes de <b>Pezou</b> et Renay	1982	2	1 001	
80	Syndicat Intercommunal pour l'emploi d'un agent technique de La Chapelle- Enchérie, Faye, Renay	1989	3	426	
09	Syndicat Intercommunal de <b>Villetrun</b> , Rocé pour l'emploi d'un secrétaire de mairie et d'un ouvrier d'entretien de voie publique	1987	2	439	
10	Syndicat Intercommunal de Crucheray et <b>Huisseau-en-Beauce</b> pour l'emploi de secrétaire de mairie	1988	2	682	
11	Syndicat Intercommunal de <b>Pray</b> , Lancôme, Gombergean pour l'emploi de personnel du secrétariat de mairie	1975	3	486	- Françay (1984)
12	Syndicat Intercommunal de St-Cyr-du-Gault, <b>Saint-Gourgon</b> , Villeporcher pour le personnel communal	1975	3	458	
13	Syndicat Intercommunal pour l'emploi administratif des Hayes et Ternay	1987	2	419	
14	Syndicat Intercommunal pour l'emploi de secrétaire de mairie d' <b>Artins</b> et Les Essarts	1988	2	339	

## Syndicats de personnel



- 01 : Syndicat pour l'emploi d'une secrétaire de mairie de Choue, St-Avit, Oigny
- 02 : Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de Cormenon, Le Temple
- 03 : Syndicat Intercommunal de Romilly, St-Marc-du-Cor, Le Temple pour l'emploi d'un agent d'entretien
- 04 : Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de Danzé, Beauchêne
- 05 : Syndicat Intercommunal de secrétariat de mairie de Chauvigny-du-Perche, Romilly
- 06 : Syndicat Intercommunal de Ruan-sur-Egvonne et Bouffry pour l'emploi d'un secrétaire de mairie
- 07 : Syndicat pour la gestion du personnel communal entre les communes de Pezou et Renay
- 08 : Syndicat Intercommunal pour l'emploi d'un agent technique de La Chapelle-Enchérie, Faye, Renay
- 09 : Syndicat Intercommunal de Villetrun, Rocé pour l'emploi d'un secrétaire de mairie et d'un ouvrier d'entretien de voie publique
- 10 : Syndicat Intercommunal de Crucheray et Huisseauen-Beauce pour l'emploi de secrétaire de mairie
- 11 : Syndicat Intercommunal de Pray, Lancôme, Gombergean pour l'emploi de personnel du secrétariat de mairie
- 12 : Syndicat Intercommunal de St-Cyr-du-Gault, St-Gourgon, Villeporcher pour le personnel communal
- 13 : Syndicat Intercommunal pour l'emploi administratif des Hayes et Ternay
- 14 : Syndicat Intercommunal pour l'emploi de secrétaire de mairie d'Artins et Les Essarts

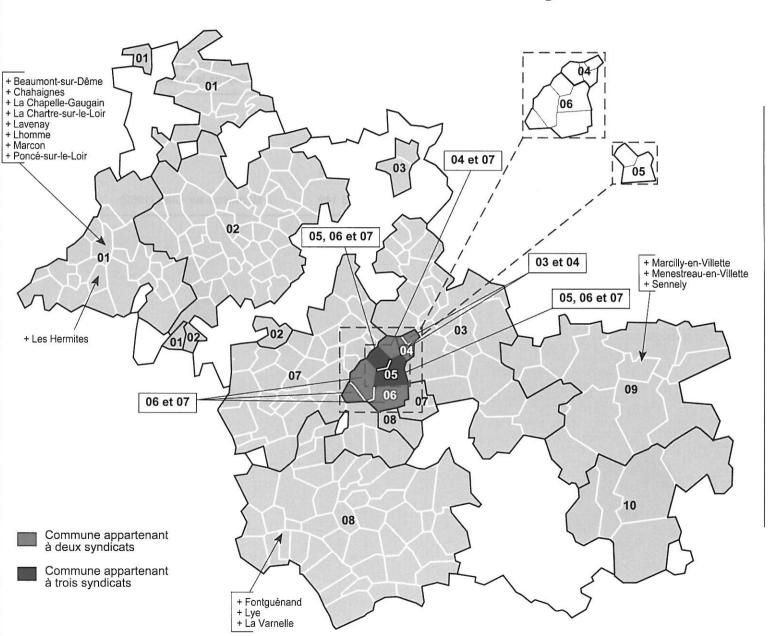
Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

0

#### Syndicats des ordures ménagères

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
01	Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de <b>Montoire-sur-le-Loir</b> , la Chartre-sur-le-Loir et par extension Savigny-sur-Braye, Saint-Amand-Longpré et Château-Renault	1991	49	17 289	<ul> <li>+ Bouffry, Cellé, Cormenon, Droué, Le Gault-du-Perche, Le Poislay, Ruan-sur-Egvonne (1992)</li> <li>+ Boursay, La Chapelle-Vicomtesse, La Fontenelle, Arville, Le Plessis- Dorin, Le Temple, St-Agil, St-Marc-du-Cor (1994)</li> </ul>
02	Syndicat Intercommunal d'élimination des ordures ménagères de <b>Vendôme</b>	1975	46	41 792	+ Beauvilliers, Morée, St-Hilaire-la-Gravelle (1977) + Lunay (1978) + Epuisay, Landes-le-Gaulois, Romilly (1979) + Fortan (1980) + Lignières, Villeporcher (1981) + Rahart, Viévy-le-Rayé (1985) + Huisseau-en-Beauce (1987) + St-Jean-Froidmentel, Villeromain (1989) + Areines, Azé (1995) + Faye, Périgny, Selommes (1996)
03	Syndicat Intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de <b>Mer</b>	1973	27	22 312	<ul> <li>+ Briou, Muides-sur-Loire, St-Dyé-sur-Loire, St-Laurent-Nouan, Thoury, Vernou-en-Sologne (1974)</li> <li>+ Neung-sur-Beuvron (1975)</li> <li>+ Crouy-sur-Cosson, La Ferté-St-Cyr (1976)</li> <li>+ Binas (1977)</li> <li>+ Neuvy (1978)</li> <li>+ Dhuizon, Tripleville (1979)</li> <li>+ Avaray (1983)</li> <li>+ Courbouzon (1984)</li> <li>+ Suèvres (1985)</li> <li>+ Lestiou (1988)</li> </ul>
04	Syndicat Intercommunal à vocation unique d'exploitation d'une déchetterie des communes de <b>Montlivault</b> , Maslives, Saint-Dyé-sur-Loire	1995	3.	2 733	
05	Syndicat Intercommunal de la déchetterie de <b>Huisseau-sur-Cosson</b> , Saint-Claude-de-Diray	1995	2	3 269	
06	Syndicat pour le ramassage des ordures ménagères et l'exécution des divers transports nécessaires à l'entretien de la voirie communale (siège à Vineuil)	1960	5	15 092	
07	Syndicat Intercommunal de traitement des déchets du Blaisois (Val/Eco) (siège à Villebarou)	1994	43	99 597	+ Monteaux (1995), Veuves (1996), Maves, Mulsans (1997) - Seur, Les Montils, Feings (1994)
80	Syndicat Intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères de la Vallée du Cher (siège à <b>Saint-Aignan</b> )	1973	47	50 412	+ Valaire (1986) + Feings (1994)
09	Syndicat d'élimination des ordures ménagères du groupement de Lamotte-Beuvron	1972	16	13 591	<ul><li>- La Ferté-St-Aubin (45) (1982)</li><li>+ Pierrefitte-sur-Sauldre (1983)</li><li>+ Chaon, Sennely (45), Souvigny-en-Sologne (1991)</li></ul>
10	Syndicat Intercommunal pour le ramassage et l'élimination des ordures ménagères de <b>Salbris</b>	1985	5	10 818	

## Syndicats des ordures ménagères

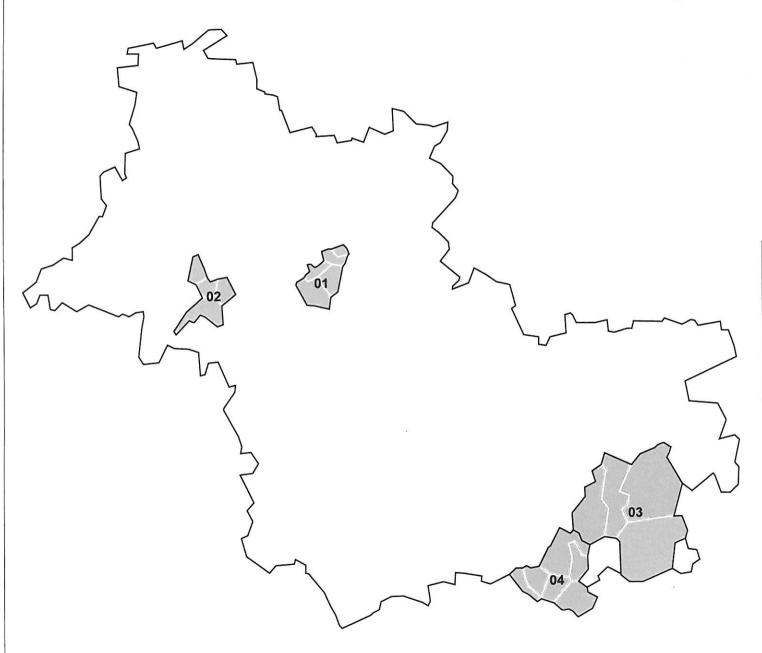


- 01 : Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Montoire-sur-le-Loir, la Chartre-sur-le-Loir et par extension Savigny-sur-Braye, Saint-Amand-Longpré et Château-Renault
- 02 : Syndicat Intercommunal d'élimination des ordures ménagères de Vendôme
- 03 : Syndicat Intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer
- 04 : Syndicat Intercommunal à vocation unique d'exploitation d'une déchetterie des communes de Montlivault, Maslives, Saint-Dyé-sur-Loire
- 05 : Syndicat Intercommunal de la déchetterie de Huisseau-sur-Cosson, Saint-Claude-de-Diray
- 06 : Syndicat pour le ramassage des ordures ménagères et l'exécution des divers transports nécessaires à l'entretien de la voirie communale
- 07 : Syndicat Intercommunal de traitement des déchets du Blaisois (Val/Eco)
- 08 : Syndicat Intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères de la Vallée du Cher
- 09 : Syndicat d'élimination des ordures ménagères du groupement de Lamotte-Beuvron
- 10 : Syndicat Intercommunal pour le ramassage et l'élimination des ordures ménagères de Salbris

#### Syndicats d'électrification

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
01 Syndic	cat Intercommunal d'Electrification de Champigny-en-Beauce	1926	5	886	1000
02 Syndic	cat Intercommunal d'Electrification de Saint-Amand-Longpré	1943	4	1 620	
03 Syndic	cat Intercommunal d'Electrification de Salbris	1951	4	9 683	
04 Syndic	cat Intercommunal d'Electrification de Langon	1950	6	3 149	+ Mennetou-sur-Cher (1952)

## Syndicats d'Electrification



- 01 : Syndicat Intercommunal d'Electrification de Champigny-en-Beauce
- 02 : Syndicat Intercommunal d'Electrification de St-Amand-Longpré
- 03 : Syndicat Intercommunal d'Electrification de Salbris
- 04 : Syndicat Intercommunal d'Electrification de Langon

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

#### Syndicats divers (à vocation économique)

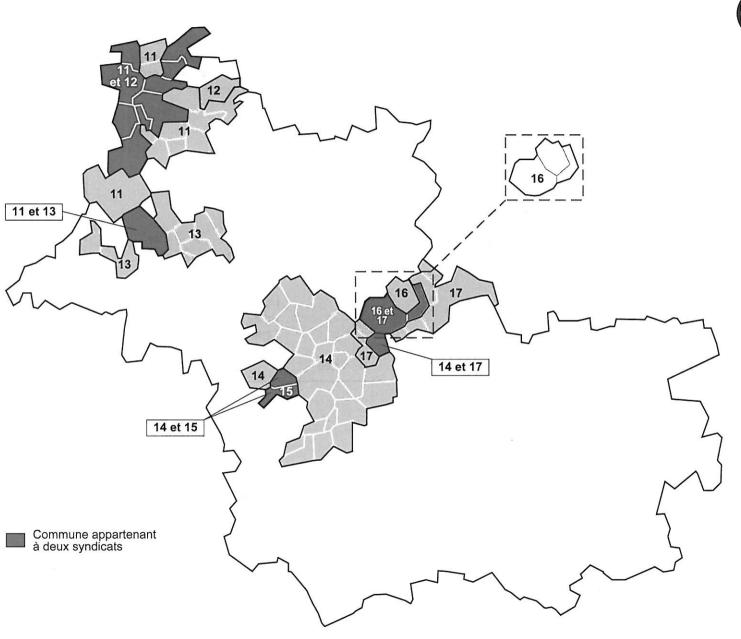
N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
01	Syndicat promotionnel des activités économiques du canton de Savigny-sur-Braye	1992	5	3 351	
02	Syndicat pour l'étude et l'aménagement du bassin d'influence de la gare T.G.V. Atlantique de <b>Vendôme</b>	1985	4	21 176	
03	Syndicat Intercommunal pour le développement économique de la région de Mer	1992	3	6 383	+ Lestiou (1997)
04	Syndicat pour l'aménagement d'une zone d'activités entre les communes de Fossé, Marolles, <b>Villebarou</b>	1976	3	3 363	
05	Syndicat Intercommunal pour des études d'aménagement du pays de Lamotte-Beuvron	1989	8	10 571	
06	Syndicat Intercommunal ECOPARC Affaires de Sologne (siège à Neung-sur-Beuvron)	1993	6	4 288	+ La Ferté-Beauharnais, St-Viâtre (1994)
07	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espace d'Activité dit « Jardin d'entreprises de Sologne » (siège à <b>Selles-Saint-Denis</b> )	1995	5	9 346	
80	Syndicat Intercommunal d'aménagement de la zone d'activités de Romorantin- Lanthenay, Villefranche-sur-Cher	1992	2	20 163	
09	Syndicat Val de Cher Expansion (siège à Saint-Aignan)	1996	46	83 330	
10	Syndicat Intercommunal pour le développement des activités touristiques, économiques, culturelles et sportives de <b>Saint-Aignan</b> (SIDATECS)	1990	3	7 311	

#### Syndicats divers (à vocation économique) 01 : Syndicat promotionnel des activités économiques du canton de Savigny-sur-Braye 02 : Syndicat pour l'étude et l'aménagement du bassin d'influence de la gare T.G.V. Atlantique de Vendôme 03 : Syndicat Intercommunal pour le développement économique de la région de Mer 04 : Syndicat pour l'aménagement d'une zone d'activités entre les communes de Fossé, Marolles, Villebarou 05 : Syndicat Intercommunal pour des études d'aménagement du pays de Lamotte-Beuvron 06 : Syndicat Intercommunal ECOPARC Affaires de Sologne 05 07 : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Espace d'Activité dit "Jardin d'entreprises de Sologne" 08 : Syndicat Intercommunal d'aménagement de la zone d'activités de Romorantin-Lanthenay, Villefranchesur-Cher 09 : Syndicat Val de Cher Expansion 07 10 : Syndicat Intercommunal pour le développement des activités touristiques, économiques, culturelles et 08 sportives de St-Aignan (SIDATECS) 09 Commune appartenant à deux syndicats + Méry-sur-Cher + Chabris + Thénioux 08 et 09 + Vierzon Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

### Syndicats divers (tourisme et loisirs)

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	c	nnée de réation	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
11	Syndicat Intercommunal pour l'entretien et le développement des circléquestres et pédestres dans le Perche (siège à <b>Sargé-sur-Braye</b> )	uits	1975	21	10 201	+ Bouffry, La Chapelle-Vicomtesse, Lunay, St-Marc-du-Cor (1980)
						+ St-Avit (1988)
						+ Beauchêne, Le Temple (1990)
						+ Le Gault-du-Perche, Romilly (1991)
						+ Arville (1994)
12	Syndicat Intercommunal de la Commanderie d'Arville		Nation Control			+ Oigny (1995)
13	Syndicat Intercommunal pour la promotion du train touristique		1982	10	6 247	
	à Thoré-la-Rochette)	(siège	1990	10	30 748	+ Montoire-sur-le-Loir (1994)
4	Syndicat Intercommunal d'Etude pour la construction d'un centre de na (siège à <b>Blois</b> )	atation	1995	30	87 523	- Cormeray (1995) - Candé-sur-Beuvron (1996)
5	Syndicat Intercommunal à vocation musicale entre les communes de Chambon-sur-Cisse et Molineuf		1993	2	1 592	
6	Syndicat Intercommunal de <b>Mer</b> , Suèvres, Courbouzon pour l'aménage J'une zone de loisirs	ement 1	1986	3	7 626	
7 ; 	Syndicat Intercommunal à vocation de développement du tourisme de accueil et des loisirs (siège à <b>Muides-sur-Loire</b> )	1	1984	11	11 324	- Mer (1989)

## Syndicats divers (tourisme et loisirs)



- 11 : Syndicat Intercommunal pour l'entretien et le développement des circuits équestres et pédestres dans le Perche
- 12 : Syndicat Intercommunal de la Commanderie d'Arville
- 13 : Syndicat Intercommunal pour la promotion du train touristique
- 14 : Syndicat Intercommunal d'Etude pour la construction d'un centre de natation
- 15 : Syndicat Intercommunal à vocation musicale entre les communes de Chambon-sur-Cisse et Molineuf
- 16 : Syndicat Intercommunal de Mer, Suèvres, Courbouzon pour l'aménagement d'une zone de loisirs
- 17 : Syndicat Intercommunal à vocation de développement du tourisme de l'accueil et des loisirs

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

#### Syndicats divers (environnement)

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
18	Syndicat du plan d'eau de Villiers-sur-Loir en Vendômois	1987	5	24 177	
19	Syndicat du plan d'eau de <b>Naveil</b> , Villiers-sur-Loir	1985	2	2 831	
20	Syndicat Intercommunal de traitement des eaux usées de Naveil, Villiers-sur-Loir	1979	3	3 330	+ Villerable (1985)
21	Syndicat Intercommunal de la Brisse (siège à Villerable)	1994	2	714	
22	Syndicat Intercommunal de lagunage de Suèvres, Cour-sur-Loir	1990	2	1 649	
23	Syndicat de défense contre la grêle (siège à <b>Meusnes</b> )	1931	9	13 580	<ul> <li>Fondguenand (36) (1955)</li> <li>Anjouin (36) (1961)</li> <li>Dun-le-Poëlier (36) (1962)</li> <li>La Vernelle (36) (1959)</li> <li>Billy, Châtillon-sur-Cher (1965)</li> <li>Chémery (1969)</li> </ul>
24	Syndicat pour l'aménagement d'un chemin rural de Seigy, Châteauvieux	1954	2	1 620	

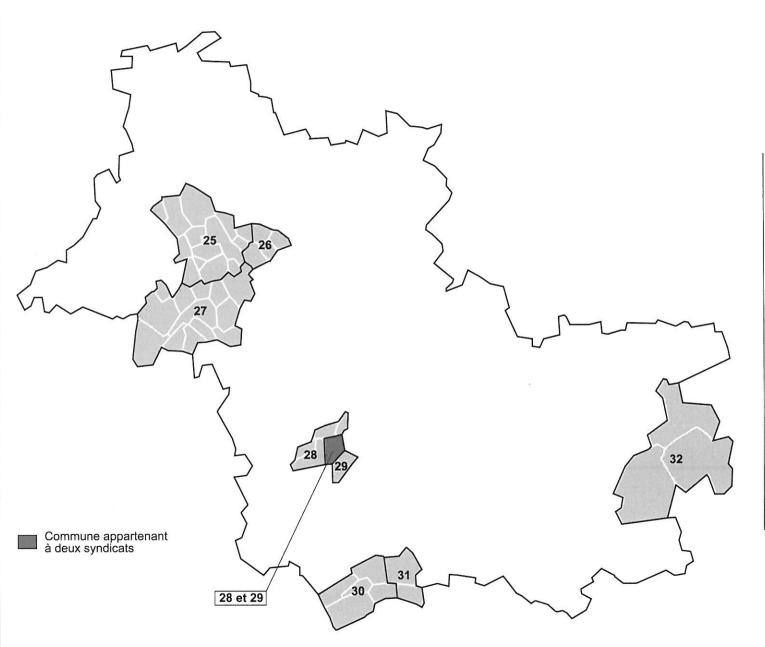
# Syndicats divers (environnement) 18 : Syndicat du plan d'eau de Villiers-sur-Loir en Vendômois 18, 19 et 20 19 : Syndicat du plan d'eau de Naveil, Villiers-sur-Loir 20 : Syndicat Intercommunal de traitement des eaux usées de Naveil, Villiers-sur-Loir 20 et 21 21: Syndicat Intercommunal de la Brisse 22 : Syndicat Intercommunal de lagunage de Suèvres, Cour-sur-Loir 23 : Syndicat de défense contre la grêle 24 : Syndicat pour l'aménagement d'un chemin rural de Seigy, Châteauvieux Commune appartenant à deux syndicats Commune appartenant à trois syndicats + Chabris 23 et 24 + La Vernelle

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

#### Syndicats divers

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création
25	Syndicat Intercommunal pour la gestion de la Trésorerie de <b>Vendôme</b> -Municipale et Banlieue	1993	14	27 977	
26	Syndicat Intercommunal de lutte contre l'incendie de <b>Villetrun</b> , Faye, Coulommiers-la-Tour, Rocé	1937	4	1 046	
27	Syndicat Intercommunal de la Perception de Saint-Amand-Longpré	1958	13	4 289	
28	Syndicat Intercommunal à vocation de services d'incendie et de secours Monthou- sur-Bièvre, Les Montils, <b>Ouchamps</b> , Seur, Valaire	1991	5	2 730	
29	Syndicat Intercommunal pour la cantine entre les communes de Fougères-sur- Bièvre et <b>Ouchamps</b>	1996	2	1 296	
30	Syndicat pour l'acquisition et l'exploitation d'un fourgon mortuaire (siège à Saint-Aignan)	1964	5	8 454	
31	Syndicat Intercommunal pour l'utilisation en commun du matériel de voirie de <b>Châtillon-sur-Cher</b> et Meusnes	1978	2	2 404	
32	Syndicat Intercommunal pour l'acquisition et l'aménagement de la ligne de chemin de fer « Le Blanc Argent » (section <b>Salbris</b> , limite du Cher)	1979	3	8 053	+ Pierrefitte-sur-Sauldre (1990)

## Syndicats divers



- 25 : Syndicat Intercommunal pour la gestion de la Trésorerie de Vendôme-Municipale et Banlieue
- 26 : Syndicat Intercommunal de lutte contre l'incendie de Villetrun, Faye, Coulommiers-la-Tour, Rocé
- 27 : Syndicat Intercommunal de la Perception de St-Amand-Longpré
- 28 : Syndicat Intercommunal à vocation de services d'incendie et de secours Monthou-sur-Bièvre, Les Montils, Ouchamps, Seur, Valaire
- 29 : Syndicat Intercommunal pour la cantine entre les communes de Fougères-sur-Bièvre et Ouchamps
- 30 : Syndicat pour l'acquisition et l'exploitation d'un fourgon mortuaire
- 31 : Syndicat Intercommunal pour l'utilisation en commun du matériel de voirie de Châtillon-sur-Cher et Meusnes
- 32 : Syndicat Intercommunal pour l'acquisition et l'aménagement de la ligne de chemin de fer "Le Blanc Argent" (section Salbris, limite du Cher)

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

3

3

- 1.3 -

## Les Syndicats Intercommunaux

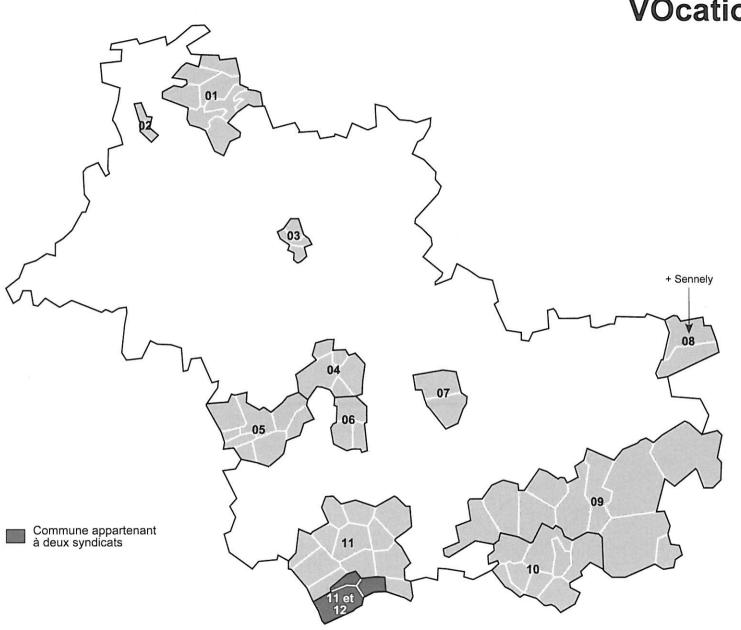
à VOcation Multiple

(SIVOM)

#### Syndicats Intercommunaux à VOcation Multiple (SIVOM)

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Vocations	Modification de périmètre depuis la création	Modification de statut (ancien statut)
01	SIVOM du Canton de <b>Droué</b> (S.I.C.A.D.)	1988	8	2 580	Développement économique du canton de Droué (industrie, tourisme).		
02	SIVOM de Mondoubleau, Cormenon	1968	2	2 274	Acquisition d'une maison pour une association accueillant des personnes handicapées, alimentation en eau potable, assainissement, construction et entretien d'un centre de secours.		
03	SIVOM de <b>Sainte-Gemmes</b> , Baigneaux, Epiais	1968	3	233	Adduction d'eau potable et assainissement, transport scolaire, entretien de voiries.		
04	SIVOM du Blaisois (siège à <b>Blois</b> )	1963	5	64 184	Etude, réalisation et entretien d'équipements (bâtiments scolaires, gymnase, voirie, assainissement, déchetterie), transports urbains et scolaires, vocation économique (création d'une ZAC).		
05	Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement à Vocation Multiple des Coteaux de la Loire (siège à <b>Monteaux</b> )	1987	8	8 358	Assurer les études et la réalisation des opérations dans le cadre du projet « Plan de Val ».		
06	SIVOM de Cellettes, Chitenay, Cormeray	1995	3	3 727	Adduction d'eau potable, assainissement eaux usées, déchetterie.		Syndicat d'A.E.P.
07	SIVOM de <b>Neuvy</b> , Bauzy	1993	2	522	Secrétariat de mairie, gestion des fournitures scolaires.		
08	SIVOM de <b>Souvigny-en-Sologne</b> , Chaon, Sennely (45)	1965	3	1 249	Ramassage scolaire, cantines (dans le cadre du regroupement pédagogique), adduction d'eau potable, secrétariat de mairie.		
09	Syndicat à Vocation Multiple d'Etudes et d'Aménagement du Pays de la Sauldre (siège à <b>Selles-Saint-Denis</b> )	1984	10	31 732	Représenter les communes du pays de Sauldre au sein du Syndicat Mixte pour l'aménagement et le développement de la Sologne.		
10	SIVOM de Mennetou-sur-Cher	1966	8	6 521	Adduction d'eau potable, assainissement, enlèvement des ordures ménagères, gestion de la piscine cantonale, réalisation d'une maison de retraite publique.		
11	Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement à Vocation Multiple du Canton de St-Aignan (siège à Seigy)	1994	15	16 728	Etude et réalisation des opérations retenues par l'Etablissement Public Régional dans le cadre du CRAR et gestion des services intercommunaux créés à cette occasion.		Syndicat mixte (1976)
12	SIVOM de Couffi, <b>Seigy</b> , Châteauvieux	1977	3	2 179	Voirie, scolaire.	+ Châteauvieux (1985)	

## Syndicats Intercommunaux à VOcation Multiple (SIVOM)



01 : SIVOM du Canton de Droué (S.I.C.A.D.)

02 : SIVOM de Mondoubleau, Cormenon

03 : SIVOM de Ste-Gemmes, Baigneaux, Epiais

04 : SIVOM du Blaisois

05 : Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement à Vocation Multiple des Coteaux de la Loire

06 : SIVOM de Cellettes, Chitenay, Cormeray

07: SIVOM de Neuvy, Bauzy

08 : SIVOM de Souvigny-en-Sologne, Chaon, Sennely

09 : Syndicat à Vocation Multiple d'Etudes et d'Aménagement du Pays de la Sauldre

10 : SIVOM de Mennetou-sur-Cher

11 : Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement à Vocation Multiple du Canton de St-Aignan

12 : SIVOM de Couffi, Seigy, Châteauvieux

3

3

3

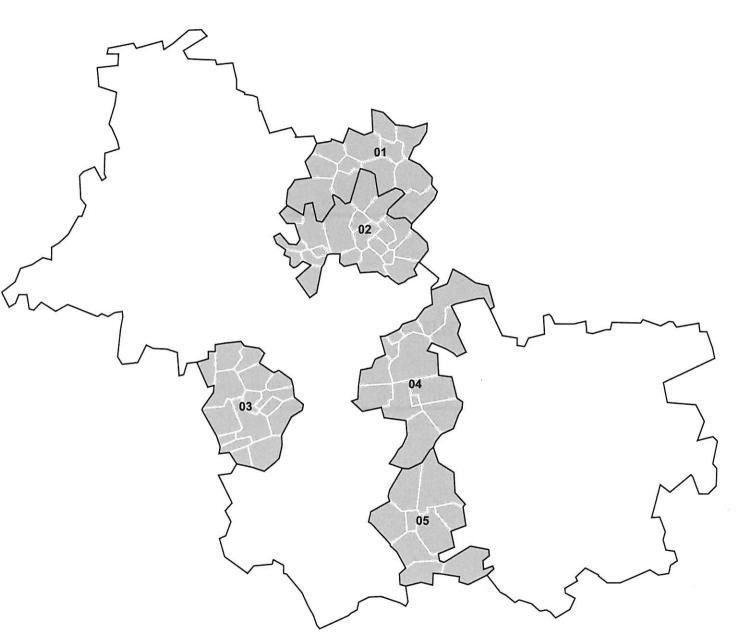
- 1.4 -

Les syndicats à la carte

#### Syndicats à la carte

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Vocations	Modification de périmètre depuis la création	Modification de statut (ancien statut)
01	Syndicat Intercommunal du canton d'Ouzouer- le-Marché	1997	12	4 425	Maintenance de l'éclairage public, vocation sportive.		SIVOM
02	Syndicat Intercommunal des communes du canton de <b>Marchenoir</b> et de ses environs	1997	20	5 614	Création de déchetteries (à St- Léonard-en-Beauce et Josnes).		SIVOM
03	Syndicat Intercommunal du Pays Onzainois (siège à <b>Onzain</b> )	1989	16	11 406	Eclairage public,ordures ménagères, déchetteries,achats divers.	<ul> <li>+ Chaumont-sur-Loire, Monteaux, Orchaise (1990)</li> <li>+ Herbault (1991)</li> <li>+ Françay (1994)</li> <li>+ Rilly-sur-Loire (1995)</li> <li>+ St-Etienne-des-Guérets (1996)</li> </ul>	
04	Syndicat Intercommunal du Pays de Chambord (siège à <b>Bracieux</b> )	1991	13	14 274	Etude et réalisation de toutes actions utiles à l'aménagement et au développement économique du canton de Bracieux.		SIVOM
05	Syndicat de Coopération Intercommunale pour l'Aménagement du canton de Selles-sur-Cher	1994	9	10 361	Préparer la réalisation d'équipements ou de services pour les communes adhérentes.	+ Chémery (1997)	

## Syndicats à la carte



- 01 : Syndicat Intercommunal du canton d'Ouzouer-le-Marché
- 02 : Syndicat Intercommunal des communes du canton de Marchenoir et de ses environs
- 03 : Syndicat Intercommunal du Pays Onzainois
- 04 : Syndicat Intercommunal du Pays de Chambord
- 05 : Syndicat de Coopération Intercommunale pour l'Aménagement du canton de Selles-sur-Cher

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

- 1.5 -

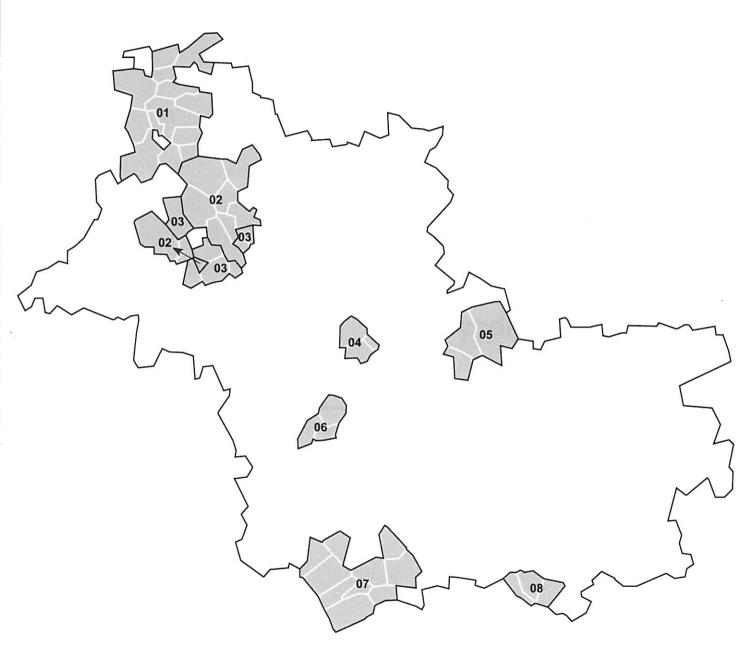
Les Communautés de Communes

#### Communautés de Communes

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Modification de périmètre depuis la création	Modification de statut (ancien statut)
01	Communauté des Collines du Perche (siège à Mondoubleau)	1993	13	5 388	+ Le Gault-du-Perche (1994)	
02	Communauté du Pays de <b>Vendôme</b>	1993	10	26 228	+ Azé (1993) + La Ville-aux-Clercs (1996) + Danzé, Rahart (1997)	
03	Communauté du Vendômois Rural (siège à <b>Meslay</b> )	1993	7	4 465		
04	Communauté de Communes de la Vallée-St-Jean (siège à Menars)	1993	3	2 219		
05	Communauté du Cosson (siège à La-Ferté-Saint-Cyr)	1993	3	1 642		SIVOM
06	Communauté de Communes de Chailles - Candé-sur-Beuvron - Les Montils	1996	3	3 932		
07	Communauté de Communes Val-de-Cher - Saint Aignan	1995	10	12 883		
80	Communauté de Communes de <b>Saint Julien-sur-Cher</b> - St-Loup - La Chapelle-Montmartin	1994	3	1 215		SIVOM

	Compétences confiées aux communautés de communes (en plus des compétences obligatoires)						
Nom de l'établissement	Protection et mise en valeur de l'environnement	Politique du logement et du cadre de vie	Création, aménagement et entretien de la voirie	Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire			
Communauté des Collines du Perche	+	+					
Communauté du Pays de Vendôme		ì	T	+			
Communauté du Vendômois Rural	4	-	4.				
Communauté de Communes de la Vallée-St-Jean	ı.	: <b>r</b> .	*	+			
Communauté du Cosson	•			±			
Communauté de Communes de Chailles - Candé-sur-Beuvron - Les Montils			+				
Communauté de Communes Val-de-Cher - Saint Aignan	4		т.				
Communauté de Communes de Saint Julien-sur-Cher - St-Loup - La Chapelle-Montmartin	+	+		+			

## Les Communautés de Communes



- 01 : Communauté des Collines du Perche
- 02 : Communauté du Pays de Vendôme
- 03 : Communauté du Vendômois Rural
- 04 : Communauté de Communes de la Vallée-St-Jean
- 05 : Communauté du Cosson
- 06 : Communauté de Communes de Chailles Candésur-Beuvron - Les Montils
- 07 : Communauté de Communes Val-de-Cher St-Aignan
- 08 : Communauté de Communes de St-Julien-sur-Cher-St-Loup - La Chapelle-Montmartin

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

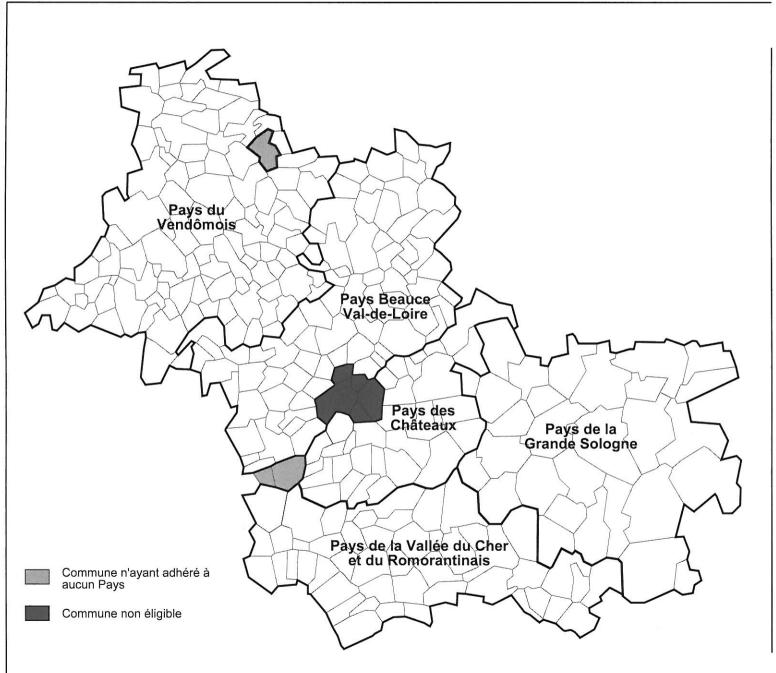
- 1.6 -

Les syndicats mixtes

#### Contrats de Pays

Nom	Date de création	Siège	Population en 1990	Nombre de communes adhérentes	Nombre de communautés de communes adhérentes
Pays du Vendômois	24/05/1996	Vendôme	64 839	101	3
Pays Beauce Val-de-Loire	20/01/1997	La Chapelle- Vendômoise	41 433	74	1
Pays des Châteaux	27/02/1997	Bracieux	31 909	31	0
Pays de la Grande Sologne	09/07/1997	Lamotte-Beuvron	31 236	30	0
Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	Décembre 1997	Selles-sur-Cher	70 961	47	2

## Contrats de Pays



Initiateur : la Région Centre

Date de mise en place de cette politique : 1995 Le dispositif des Contrats de Pays s'insère dans la mise en place de la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire.

Mise en place du premier Contrat de Pays en 1996. Les Contrats de Pays sont établis pour une durée de cinq ans.

Statut: syndicats mixtes

Objectifs: aménagement du territoire:

- aménager le territoire régional de manière équilibrée
- aménager l'espace pour un meilleur développement économique et social
- contribuer à l'organisation et à la maîtrise du développement
- apporter des réponses appropriées à des situations locales différentes
- unir des collectivités pour porter un projet commun de développement

Coordination avec l'ensemble des partenaires.

#### Domaines d'intervention :

- le développement économique
- le développement de l'économie solidaire
- l'environnement
- l'habitat, le cadre de vie
- les services à la population

Le Département de Loir-et-Cher adhère à chaque contrat.

Certaines Communautés de Communes appartiennent à des Pays :

- Pays du Vendômois : Communauté de Communes du Pays de Vendôme, Communauté du Vendômois Rural, Communauté de Communes des Collines du Perche.
- Pays Beauce-Val-de-Loire : Communauté de Communes de la Vallée Saint-Jean.
- Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais :
   Communauté de Communes de St-Julien-sur-Cher,
   St-Loup, La Chapelle-Montmartin, Communauté de Communes Val-de-Cher St-Aignan.

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

3

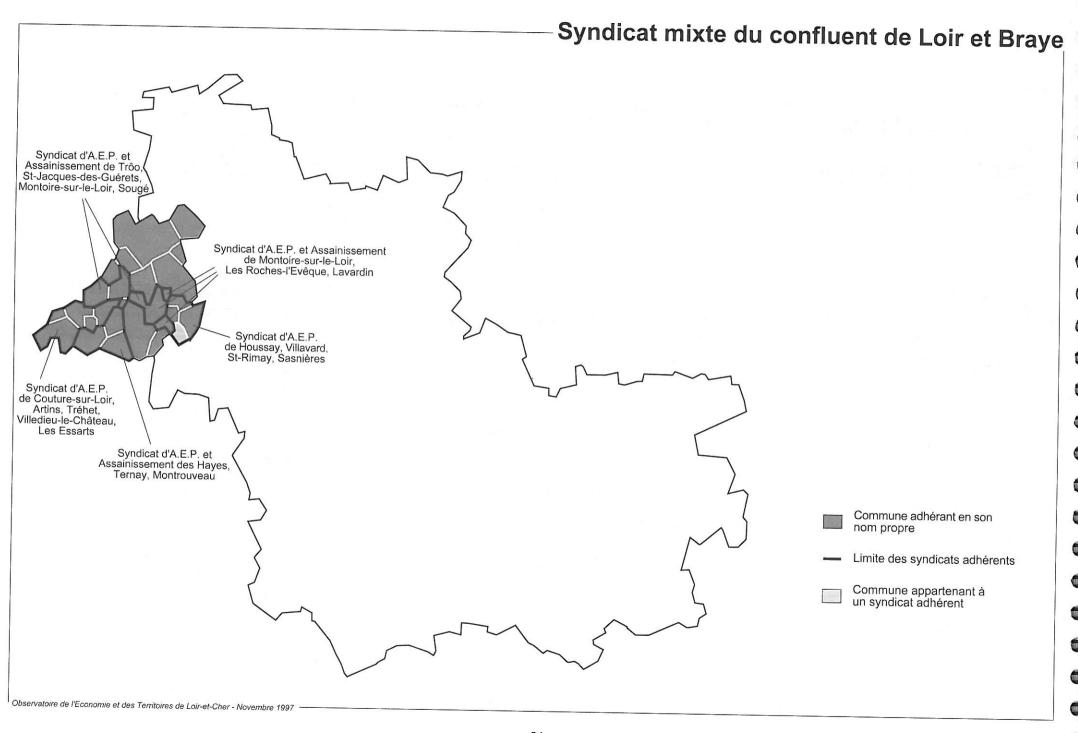
9

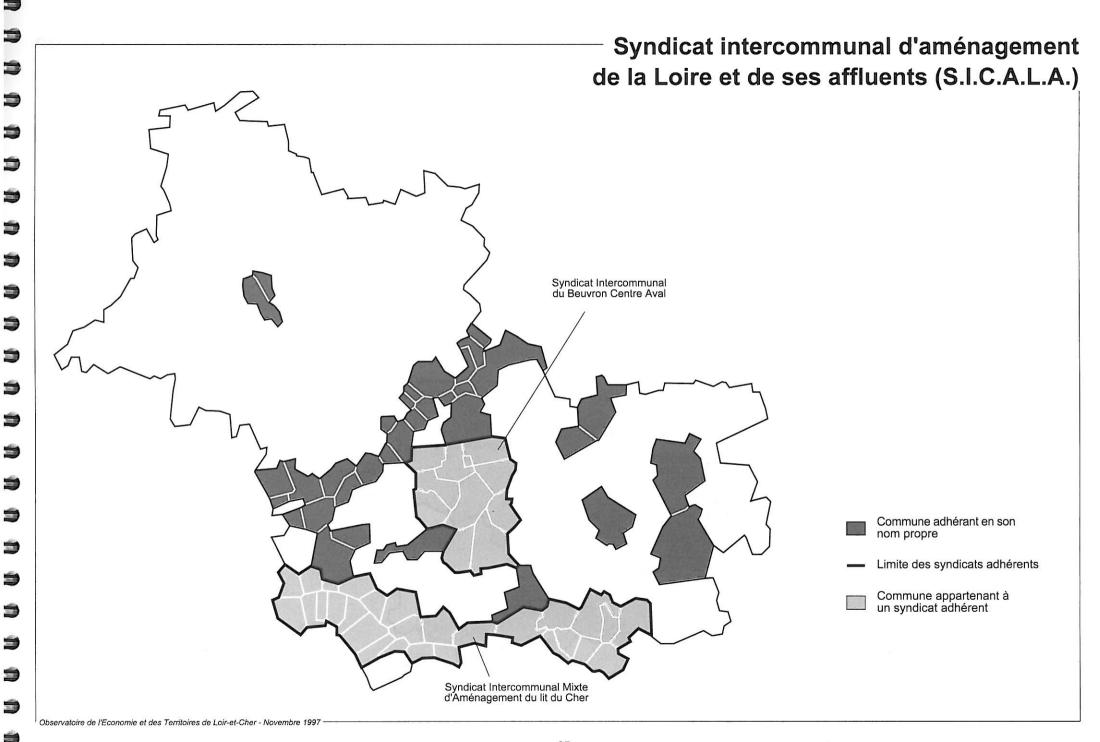
- 1.6.2 -

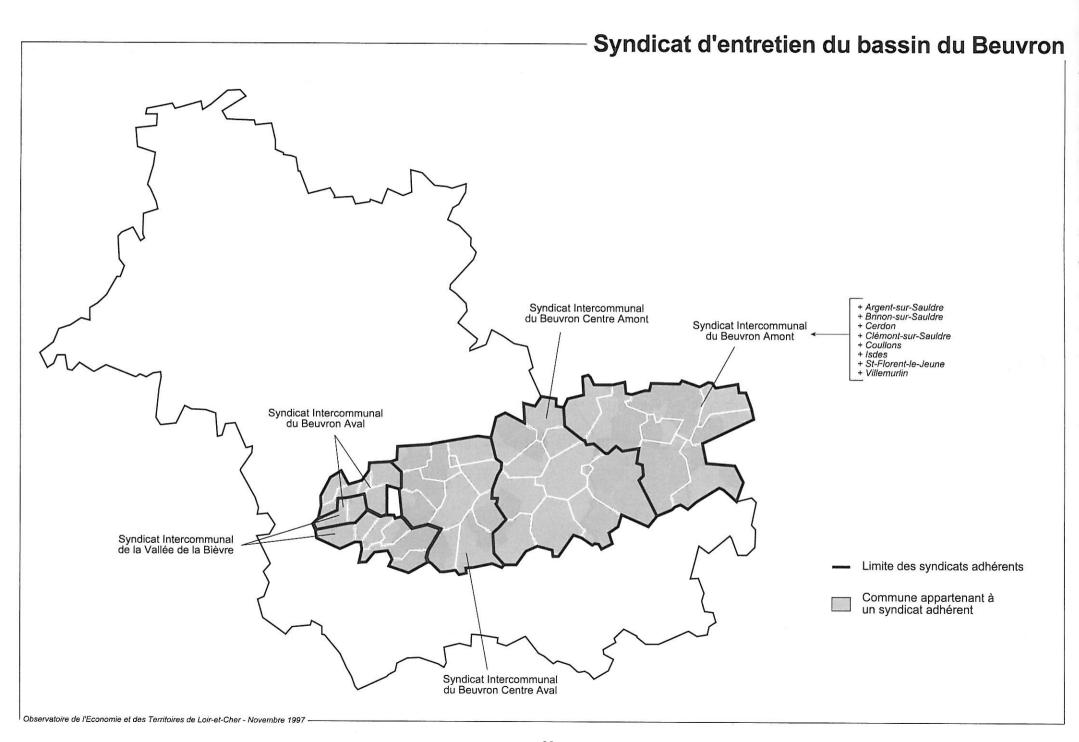
Les autres syndicats mixtes

#### Syndicats mixtes

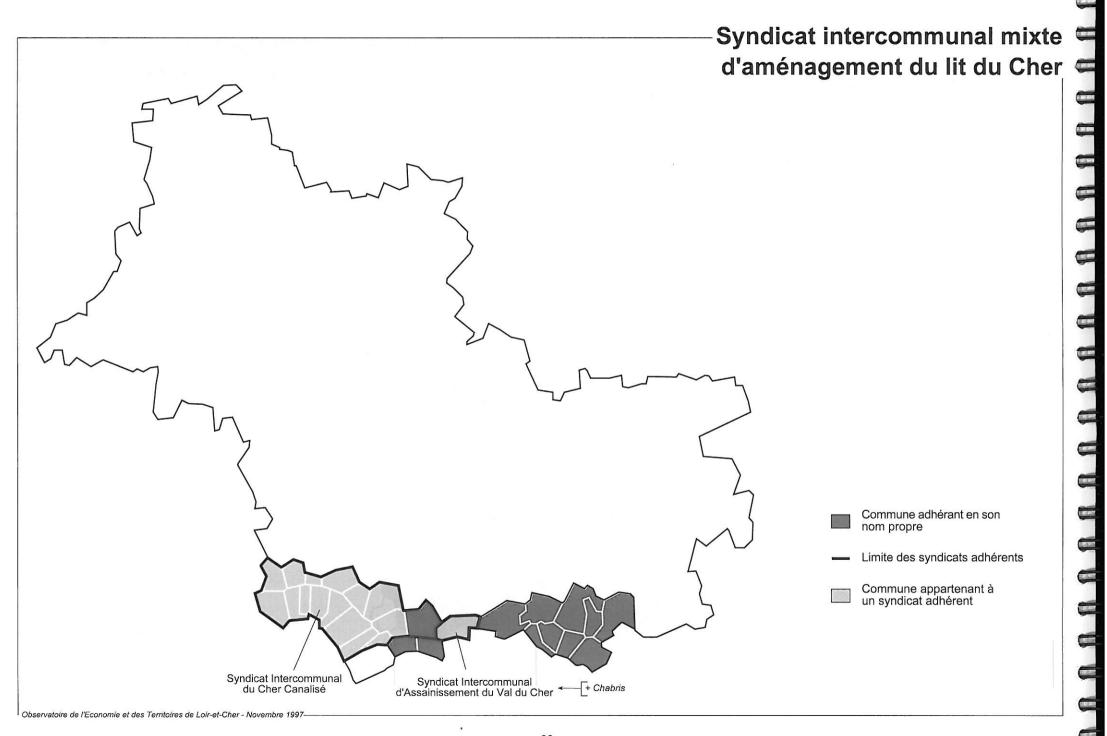
Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	d'EPCI	Nombre d'institutions adhérentes	Modification de périmètre depuis la création	Vocation
Syndicat mixte du confluent de Loir et Braye (siège à <b>Montoire-sur-le-Loir</b> )	1976	26	5	3777		Gestion de l'aménagement rural.
Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents (S.I.C.A.L.A.) (siège à l' <b>Hôtel du</b> Département)	1985	34	2	_	<ul> <li>Cour-Cheverny (1986)</li> <li>Candé-sur-Beuvron, Chailles, Cour-sur-Loire, Lestiou, Marcilly-en-Gault, Menars, Monteaux, Montlivault, St-Dyé-sur-Loire, Salbris, Syndicat intercommunal du Beuvron Centre Aval (1986)</li> <li>Angé, Bourré, Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur- Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard, St-Aignan, St- Julien-de-Chédon, Selles-sur-Cher, Thésée (1988)</li> <li>Chambord, Chouzy-sur-Cisse, La Marolle-en- Sologne, Mesland, Pontlevoy, Pruniers-en-Sologne, St-Ouen, Vendôme, Syndicat intercommunal mixte d'aménagement du lit du Cher (1988)</li> </ul>	•
Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron (siège à Bracieux)	1996	_	5	-		Entretien du bassin du Beuvron, de ses affluents et de la Bièvre.
Syndicat mixte pour l'aménagement du bassin de la Sauldre (siège à Romorantin-Lanthenay)	1980	19	1	-	+ Châtillon-sur-Cher, Châtres-sur-Cher, Langon (1989)	Aménagement et entretien des cours d'eau du bassin de la Sauldre.
Syndicat intercommunal mixte d'aménagement du lit du Cher (siège à Châtillon-sur-Cher)	1978	12	2	_		Etude et réalisation des travaux destinés à protéger la Vallée du Cher contre les risques d'inondation.
Syndicat mixte du C.R.A.R. du Perche (siège à Mondoubleau)	1976	26	4	_		Grosses opérations d'investissement : création de lotissements, zones industrielles, salles polyvalentes, voirie, aménagement hydraulique, tourisme.
Syndicat mixte intercommunal d'étude et d'aménagement à vocation multiple du Canton de <b>Montrichard</b>	1976	13	4	-		Etudes et réalisation des opérations retenues par l'Etablissement Public Régional dans le cadre du CRAR. Gestion des services intercommunaux créés à cette occasion.
Syndicat mixte intercommunal d'études et d'aménagement à vocation multiple du Pays de <b>Contres</b>	1977	22	2	_	+ Tour-en-Sologne (1977)	Etudes et réalisation des opérations retenues par l'Etablissement Public Régional dans le cadre du CRAR. Gestion des services intercommunaux créés à cette occasion.
Syndicat mixte intercommunal d'étude et d'aménagement à vocation multiple de centre Sologne (siège à Neung-sur-Beuvron)	1977	14	2	=	<ul> <li>Bauzy, Crouy-sur-Cosson, Fontaines-en-Sologne et Neuvy (1984)</li> </ul>	Réalisation et gestion du Contrat Régional d'Aménagement Rural.
Syndicat mixte intercommunal d'étude et d'aménagement à vocation multiple des cantons de Selles-sur-Cher et Mennetou-sur-Cher	1976	13	6	-	+ Pruniers-en-Sologne (1991)	Etudes et réalisation de dispositifs régionaux (CRAR - CRIL), assurer le financement des travaux et achats de matériel.
Syndicat mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aérodrome de Blois, Vendôme, le Breuil (siège à l'Hôtel du Département)	1991	1	1	2	- Vendôme (1995) + Communaulé du Pays de Vendôme (1995)	Exploitation aéroportuaire.
Syndicat mixte intercommunal d'exploitation et de gestion de la déchetterie des Grébeaux (siège à La Chaussée-Saint-Victor)	1994	2	1	-	+ Mulsans (1995)	Favoriser toute action relative au tri sélectif et à la valorisation des déchets avec incitation en faveur de l'apport volontaire.
Syndicat mixte pour le traitement des ordures ménagères du groupement de Lamotte-Beuvron et Salbris (siège à Nouan-le-Fuzelier)	1981	-	2	=		Destruction des déchets ménagers.
Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir- et-Cher (siège à <b>Blois</b> )	1978	272	4	-		Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre dans les travaux d'électrification rurale.
Syndicat mixte intercommunal scolaire et sportif du secteur controis (siège à <b>Contres</b> )	1993	5	5	-	+ SIVOS de Chémery, Méhers (1996)	Favoriser la pratique de l'éducation physique dans le cadre scolaire, assurer l'animation sportive des enfants hors du temps scolaire.
Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de la Sologne (S.M.A.D.E.S.) (siège à Lamotte-Beuvron)	1984	a=.8	8	4		Syndicat interdépartemental à vocation multiple : aménagement el développement de la région naturelle "Sologne".

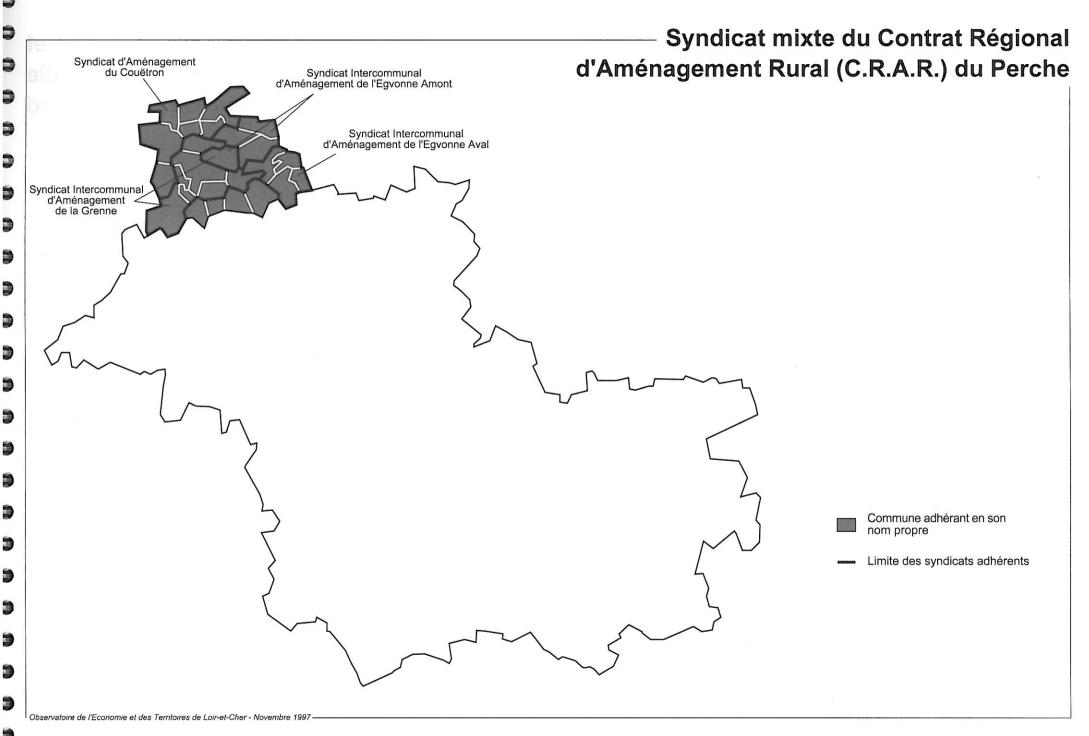


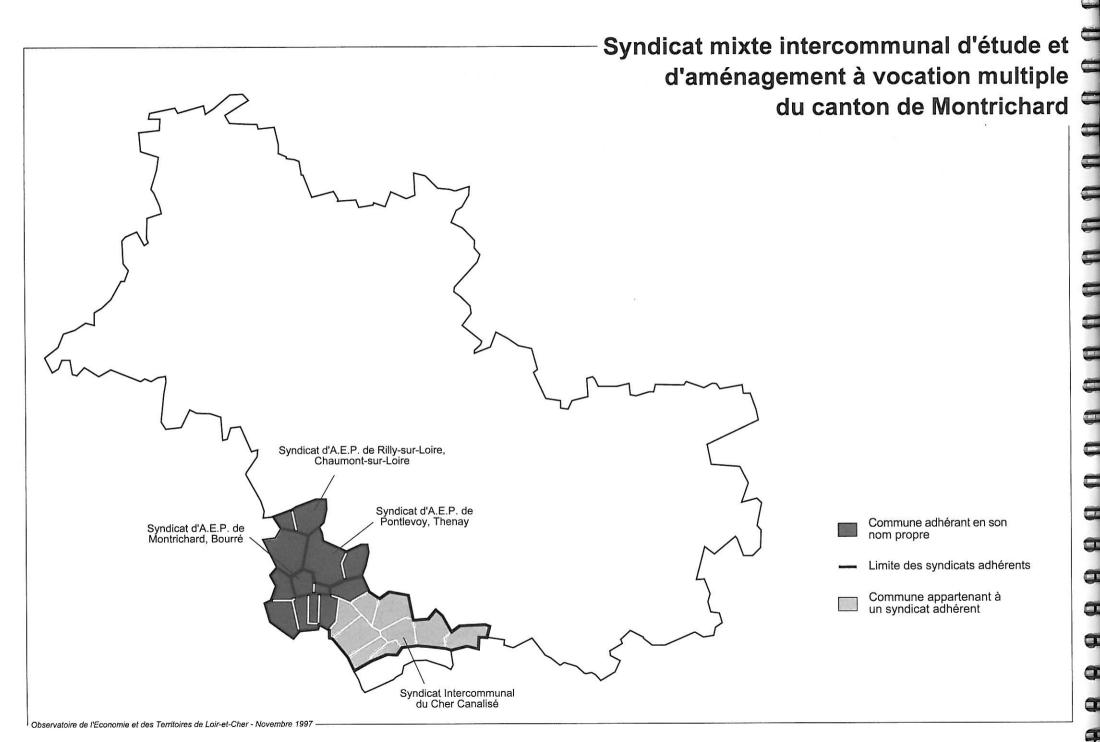


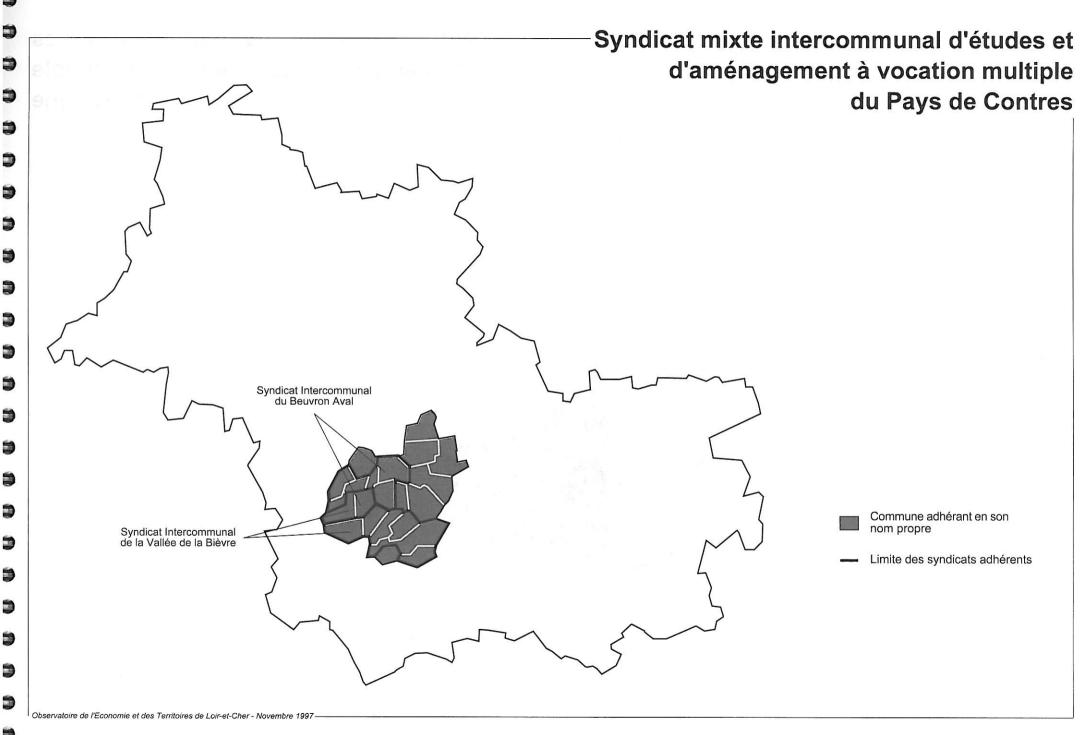


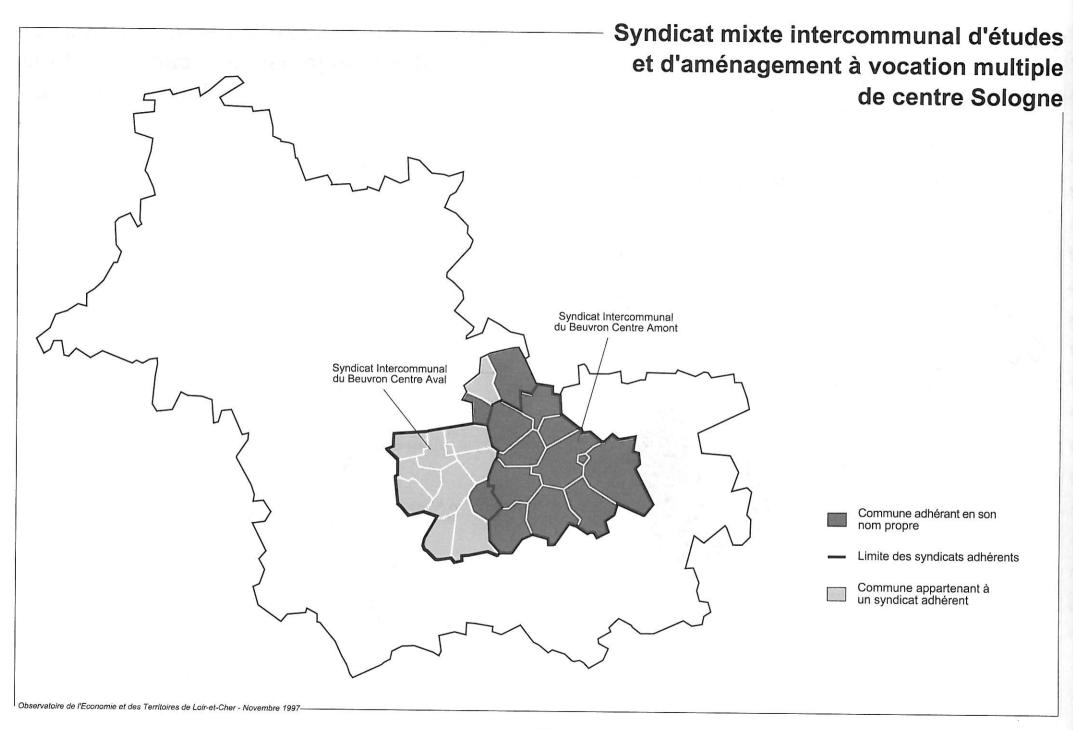
# Syndicat mixte pour l'aménagement du bassin de la Sauldre Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Assainissement de la Croisne Commune adhérant en son nom propre Limite des syndicats adhérents Commune appartenant à un syndicat adhérent Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

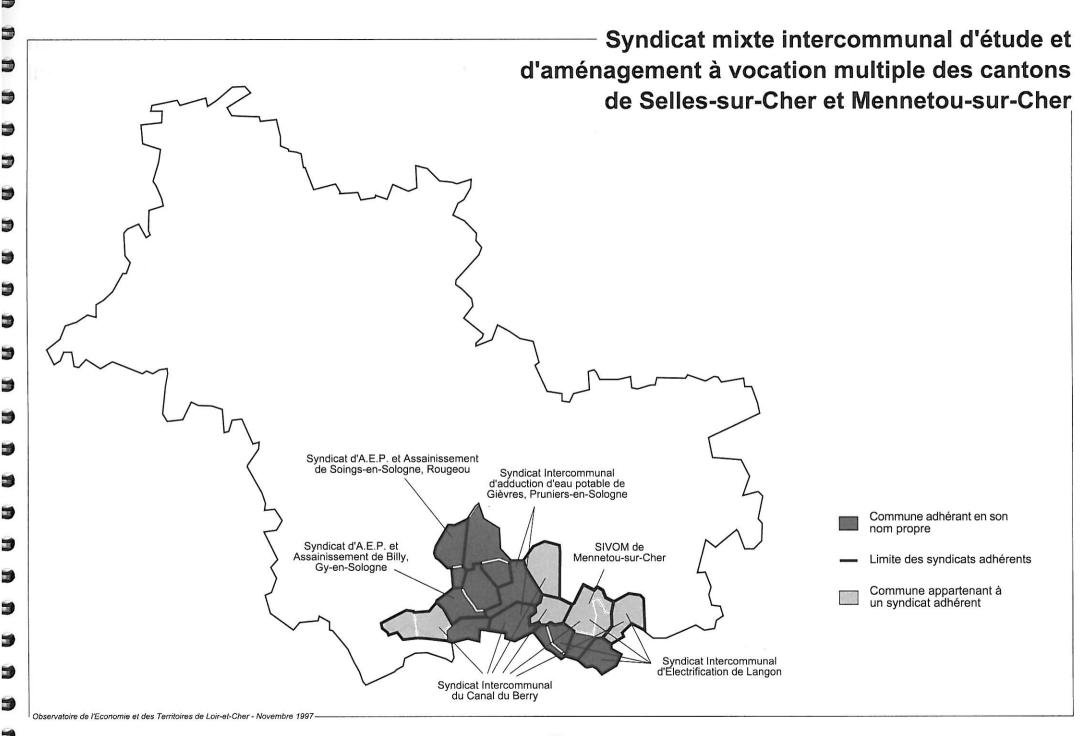


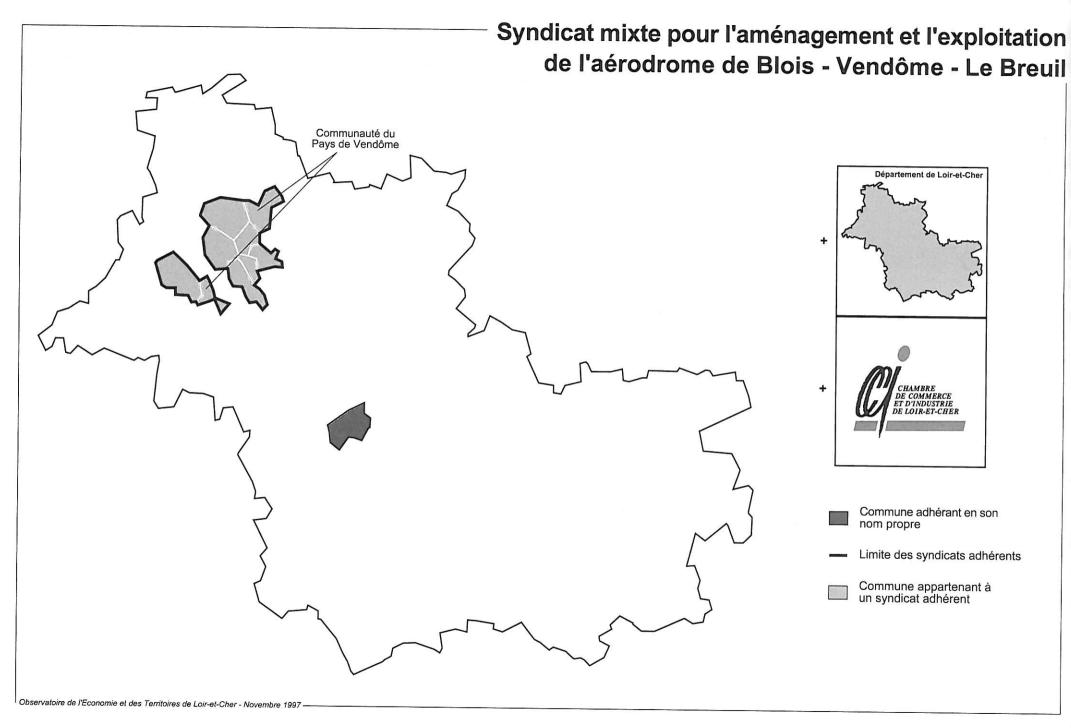


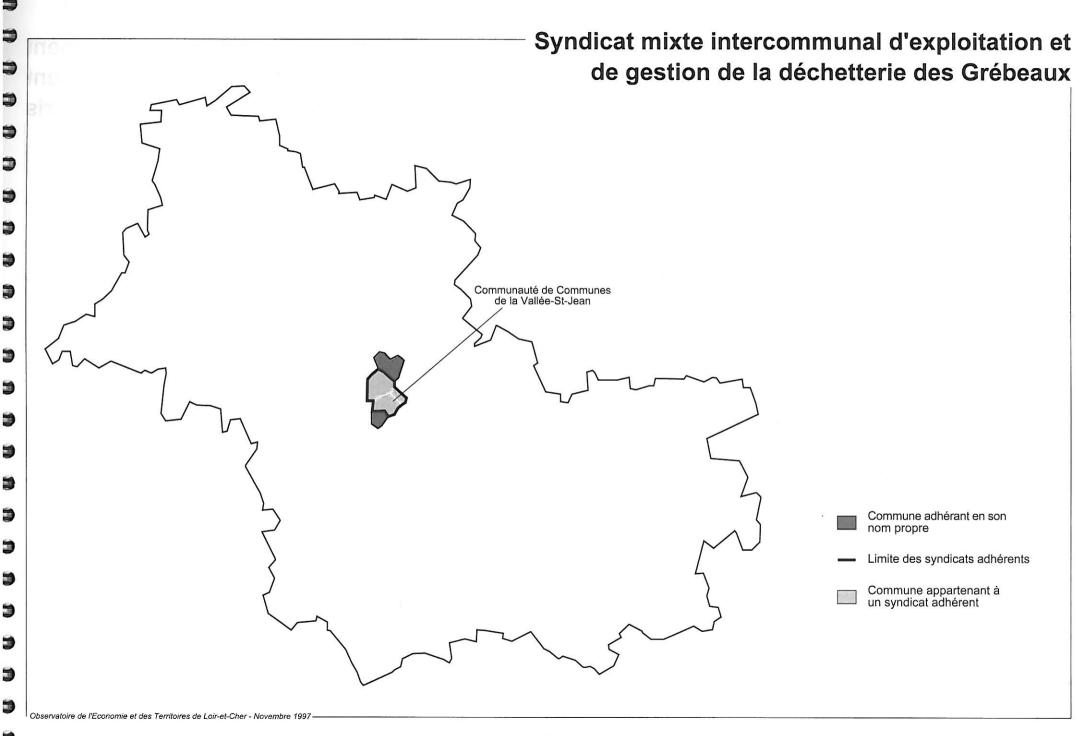


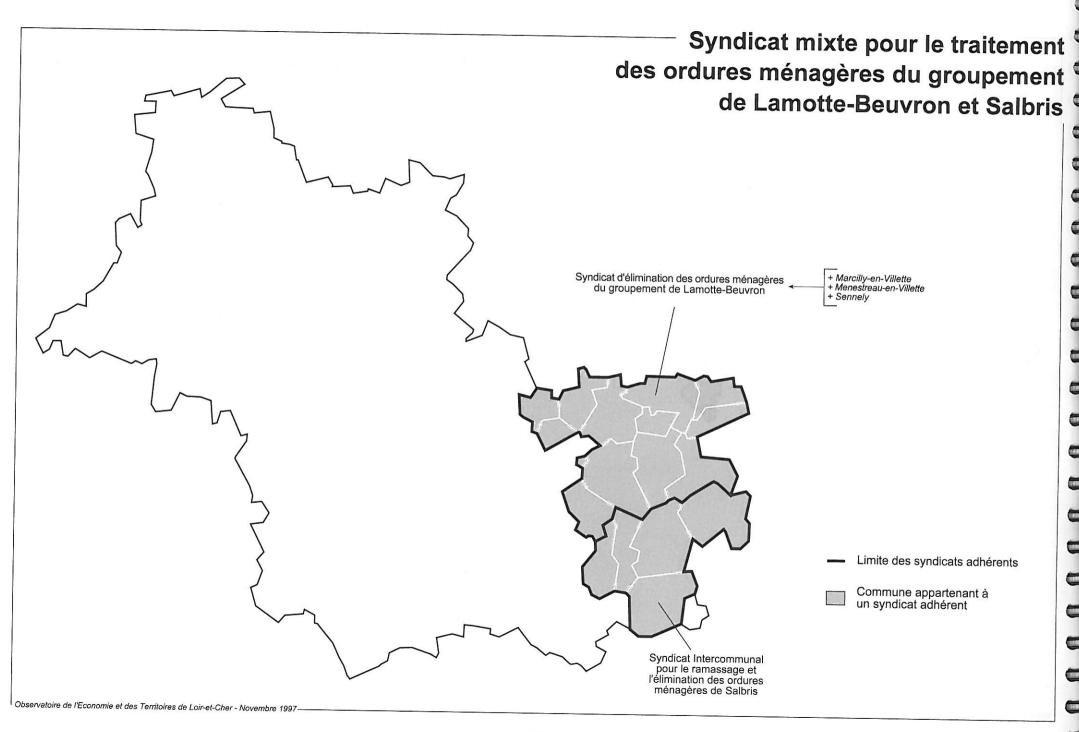


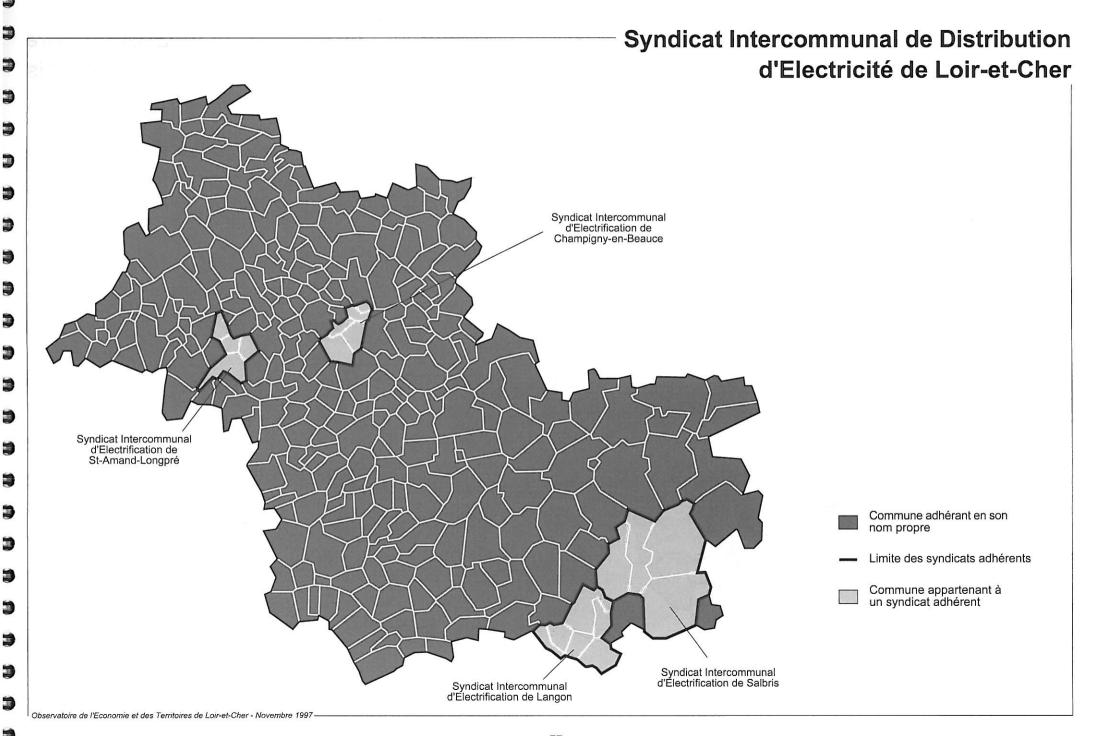


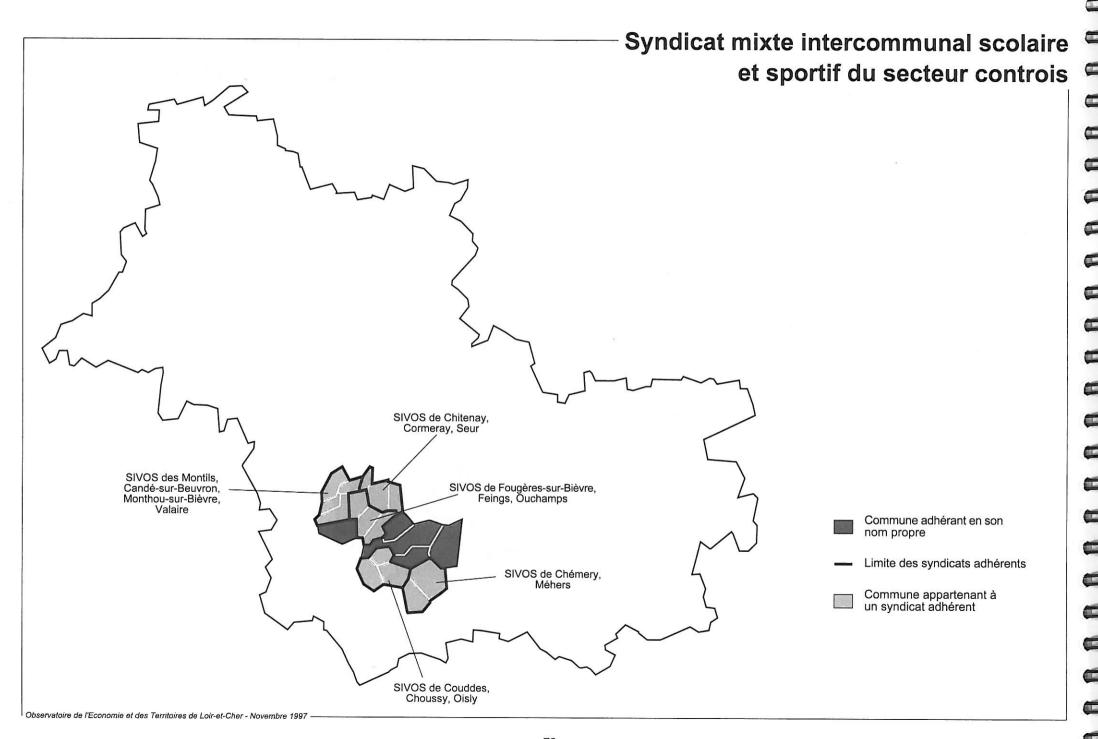


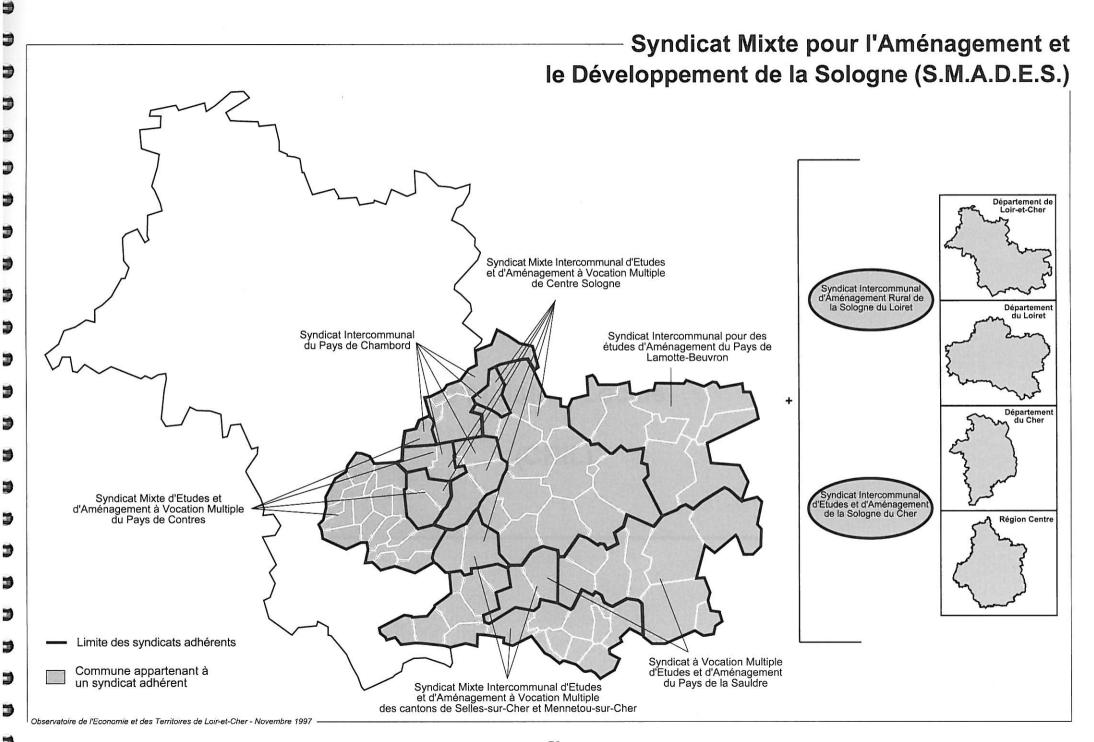












- 1.7 -

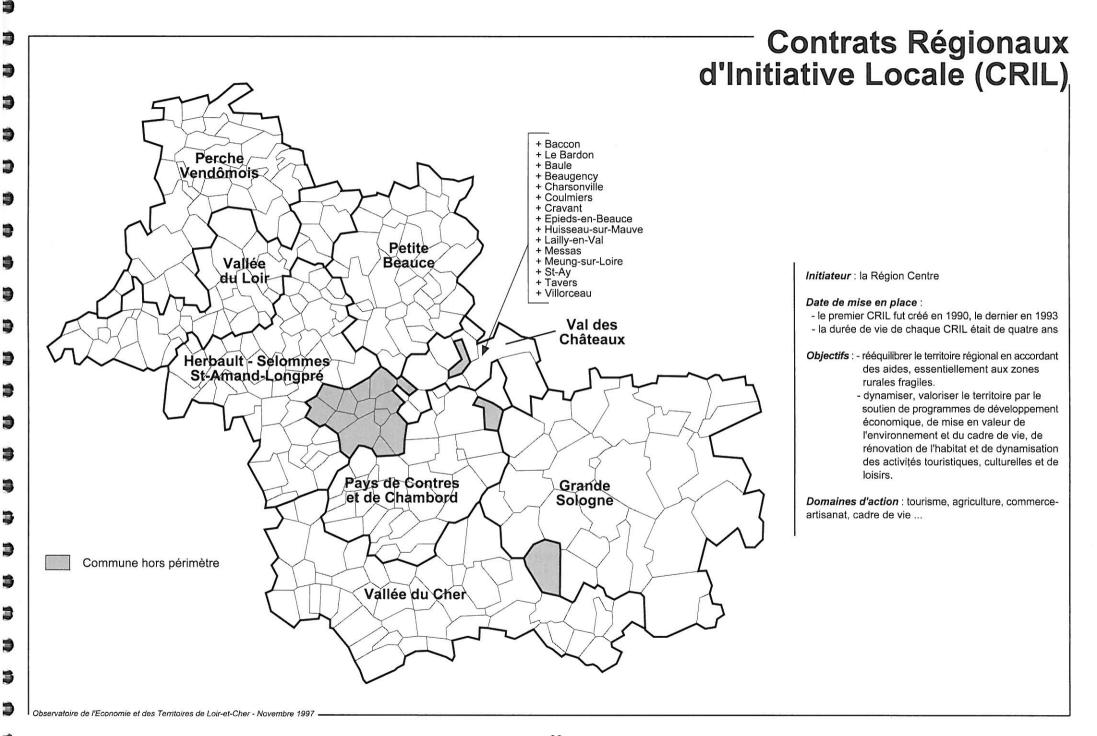
Les Contrats Régionaux

d'Initiative Locale

(CRIL)

### Contrats Régionaux d'Initiative Locale (CRIL)

Nom	Date de création	Année de fin	Nombre de communes adhérentes	Population en 1990	Remarques
Perche-Vendômois	03/07/1990	1994	36	16 370	,
Vallée du Loir	21/06/1991	1994	42	42 426	
Petite Beauce	15/12/1993	1997	34	11 534	
Val des Châteaux	26/11/1991	1994	25 dont 10 en Loir-et-Cher	44 828 dont 16 583 en Loir-et-Cher	Interdépartemental entre Loiret et Loir-et-Cher
Herbault - Selommes - Saint-Amand-Longpré	25/10/1991	1994	50	21 058	
Pays de Contres et de Chambord	06/05/1993	1997	30	28 585	
/allée du Cher	18/04/1991	1994	45	50 411	
Grande Sologne	12/09/1991	1994	28	30 065	



- 2 -

# LES DECOUPAGES TERRITORIAUX

# Les communes Les cantons Les arrondissements



Le département doit son nom aux deux rivières du Loir et du Cher qui le traversent.

En 1790, le nouveau département de Loir-et-Cher groupe les bailliages de Blois, de Vendôme et celui secondaire de Romorantin. Il englobe aussi entièrement le bailliage de Mondoubleau puis plusieurs paroisses ressortissant aux bailliages de Chartres, Janville, Tours, Montrichard, Issoudun, Bourges, Orléans, Beaugency et Le Mans. Il est divisé en six districts et 31 cantons. Sa superficie est de 6 424 kilomètres carrés.

La Constitution du 28 pluviose de l'an VIII (17 février 1800) maintient les circonscriptions départementales mais les divise en arrondissements communaux. Le Loir-et-Cher en compte trois : Vendôme, Blois et Romorantin.

Les dernières modifications internes au département datent de 1982 et 1984. Les cantons de Blois IV et Vendôme sont divisés chacun en deux cantons (respectivement Blois IV et Blois V; Vendôme 1 et Vendôme 2), le 20 janvier 1982. Le 24 décembre 1984, le canton de Vineuil est créé, ce qui modifie par voie de conséquence le canton de Blois II, et le canton de Romorantin-Lanthenay est divisé en deux cantons (Romorantin-Lanthenay Nord et Romorantin-Lanthenay Sud).

# Circonscriptions pour les élections législatives

Circonscription de Vendôme Circonscription de Blois Circonscription de Romorantin-Lanthenay

Date: 1986 (dernières modifications)

La délimitation des circonscriptions tient compte de la population et respecte des limites cantonales. Des remaniements peuvent avoir lieu en fonction de l'évolution démographique.

Brigades et compagnies de gendarmerie Commissariats de police Mondoubleau Droué Ouzouer le-Marché La Ville-Pezou aux-Clercs Savigny-Brigades de gendarmerie sur-Brave Marchenoir Selommes Initiateur: Gendarmerie Nationale Montoire-L'implantation de la brigade correspond en général au sur-le-Loir chef lieu de canton, ou est fonction des facilités Mer Muidesd'implantation. St-Amandsur-Loire Longpré Blois Lamotte-Vendôme Beuvron Commissariats de police Herbault Neung-**Bracieux** sur-Beuvron Initiateur : Ministère de l'Intérieur Vineuil = Cour-Date: Décret de 1852 Cheverny Onzain Romorantin-L'implantation d'un commissariat dépend du nombre Périmètre des commissariats Lanthenay d'habitants (minimum 15 000) Commune de localisation du Contres Montrichard commissariat Selles-Salbris sur-Cher Limites des compagnies de gendarmeries Limites des brigades Mennetou-sur-Cher St-Aignan Commune de localisation de la brigade Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

7

9

Ď

9

Ĵ

9

j

9

9

# Vendôme Blois Romorantin-Lanthenay Tribunal d'instance

### Tribunaux d'instance Huissiers de justice

### Tribunaux d'instance

Date : institués lors de la grande réforme de 1958.

Il existe, en général, un tribunal d'instance par arrondissement, au siège de chaque sous-préfecture.

Compétences: les juges d'instance rendent des jugements civils, pénaux, notamment en matière de contraventions au code de la route; des décisions en matière d'injonction de payer, de saisie-arrêt et placement sous protection judiciaire (tutelle ou curatelle).

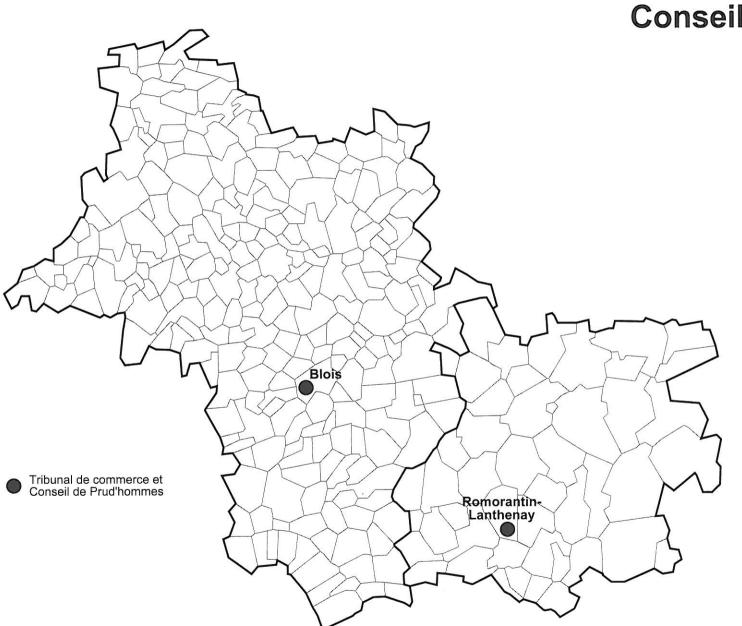
### Huissiers de justice

Compétences : les huissiers de justice :

- participent au fonctionnement de la justice (notifient et exécutent les décisions des cours et tribunaux, accomplissent les formalités nécessaires au bon déroulement d'un procès)
- recherchent des solutions aux litiges entre créanciers et débiteurs
- constatent pour éviter que l'on ne conteste
- pratiquent les saisies.

Le périmètre de compétence de l'huissier correspond à son arrondissement.

### Tribunaux de commerce Conseils de Prud'hommes



### Tribunaux de commerce

Date: instaurés par l'ordonnance royale du 6 août 1791

### Compétences :

- litiges :
- entre commerçants dans l'exercice de leur commerce
- entre associés d'une société commerciale
- relatifs aux actes de commerce entre toutes les personnes
- redressements et liquidations judiciaires des commercants, des sociétés commerciales et artisans.

### Conseils de Prud'hommes

Date: l'ancêtre du Conseil de Prud'hommes est né à Lyon sous l'Ancien Régime pour régler les problèmes entre les canuts et leurs employeurs. Réapparue en 1806 à Lyon, étendue à 75 villes manufacturières, puis réformée d'abord en 1907, la juridiction du Travail a trouvé son statut actuel en 1979.

**Compétences**: litiges individuels nés entre les employeurs et les salariés.

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

3

9

1

# 0 12 0 2 @ 3 23 23

### Trésorerie générale

- 1 : Trésorerie de Droué
- 2 : Trésorerie de Mondoubleau
- 3 : Trésorerie de La Ville-aux-Clercs (rattachée à Morée)
- 4 : Trésorerie de Morée
- 5 : Trésorerie de Pezou (rattachée à Morée)
- 6 : Trésorerie de Vendôme
- 7 : Trésorerie de Vendôme
- 8 : Trésorerie de Montoire-sur-le-Loir Savigny-sur-Brave
- 9 : Trésorerie d'Ouzouer-le-Marché (rattachée à Marchenoir)
- 10 : Trésorerie de Marchenoir
- 11 : Trésorerie d'Oucques (rattachée à Marchenoir)
- 12 : Trésorerie de Selommes
- 13 : Trésorerie de St-Amand-Longpré
- 14 : Trésorerie de Mer
- 15 : Trésorerie de Blois-Banlieue
- 16 : Trésorerie d'Herbault
- 17 : Trésorerie de Bracieux
- 18 : Trésorerie de Blois-Municipale
- 19: Trésorerie d'Onzain
- 20 : Trésorerie des Montils (rattachée à Contres)
- 21 : Trésorerie de Neung-sur-Beuvron
- 22 : Trésorerie de Lamotte-Beuvron
- 23 : Trésorerie de Romorantin-Lanthenay
- 24 : Trésorerie de Contres
- 25 : Trésorerie de Pontlevoy (rattachée à Montrichard)
- 26 : Trésorerie de Montrichard
- 27: Trésorerie de St-Aignan
- 28 : Trésorerie de Selles-sur-Cher
- 29 : Trésorerie de Mennetou-sur-Cher
- 30 : Trésorerie de Salbris

Initiateur : Trésorerie Générale de Loir-et-Cher

Date: 1862

Il existait initialement un poste comptable par canton. Des modifications partielles ont été apportées par arrêtés ministériels.

Compétences territoriales des services fiscaux et fonciers Circonscription de Vendôme Initiateur : Direction Départementale des Services Vendôme Fiscaux en accord avec la Préfecture Circonscription de Blois Nord Objectif: équilibrer le territoire en fonction de l'importance des villes et être plus proche du contribuable. Le périmètre respecte les limites des arrondissements. Blois Au sein de chaque circonscription se trouvent un centre des impôts, une recette principale (sauf celle de Blois Sud qui est une recette divisionnaire), un centre des impôts foncier et une conservation des hypothèques Partagé entre Blois Sud (ces deux derniers sont en commun pour les Circonscription de et Blois Nord circonscriptions de Blois). Tous les services sont Romorantin-Lanthenay centralisés à l'Hôtel des Impôts de chaque Circonscription circonscription. de/Blois/Sud/ Romorantin-Hôtel des impôts Lanthenay Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

3

### Vendôme Blois Est Val de Loire Blois Nord Partagé entre les circonscriptions de : Blois - Val de Loire, Blois Nord et Contres Contres Romorantin-Lanthenay

Circonscriptions des inspecteurs de l'Education Nationale

Initiateur : Inspection Académique de Loir-et-Cher

Objectif: purement administratif.

Le nombre de circonscriptions est fonction du nombre de postes d'inspecteurs qui lui même dépend du nombre d'enseignants, de classes et d'élèves. La délimitation de chaque circonscription peut varier ponctuellement en fonction des critères précédents.

Ce découpage concerne l'ensemble de l'enseignement du 1er degré public et privé.

### Regroupements pédagogiques intercommunaux + La Chapelle-Guillaume + Sennely Initiateur: initiative commune entre l'Inspection Académique et les communes. Objectif: préserver le service public dans les communes. Conserver des écoles qui seraient nonviables. + Mosnes ★ Commune sans école Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

## Secteurs de recrutement des collèges publics



Initiateur : Inspection Académique de Loir-et-Cher

Les secteurs peuvent varier d'une année sur l'autre en fonction du nombre d'élèves par collège.

# Districts des lycées publics d'enseignement général



Initiateur : Inspection Académique de Loir-et-Cher

**Objectif:** déterminer l'aire de recrutement des élèves de chaque établissement.

# Les codes postaux



Initiateur: P.T.T.

Date: 1969

Objectif: mécanisation du courrier.

Mise en place d'un système permettant au courrier d'être trié par des machines à codes à cinq chiffres. Le découpage correspond à des zones de distribution avec un centre principal appelé "centre de distribution motorisé", puis "bureau distributeur". Il s'agit le plus souvent du chef lieu de canton. Un code a été attribué par centre ; il s'applique à tous les bureaux qui lui sont rattachés.

**8 8** 

### Groupements de la Poste

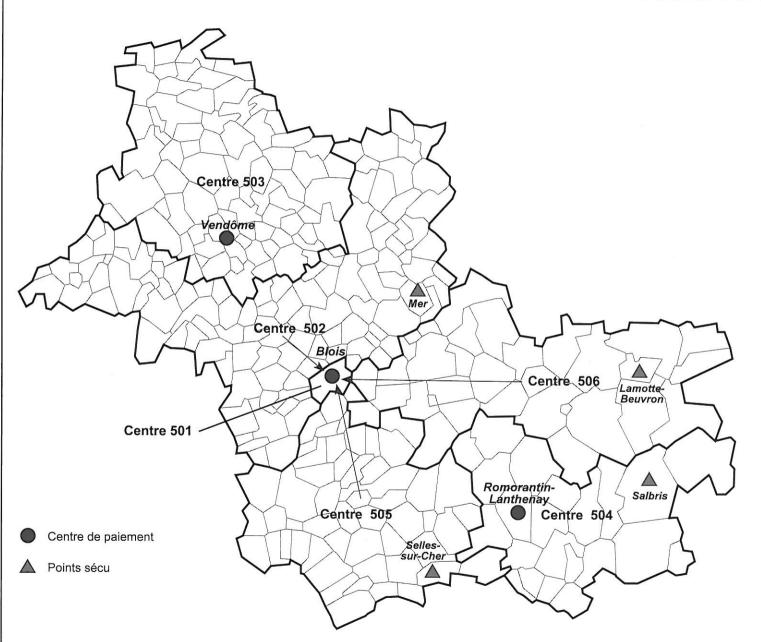


Initiateur: La Poste

**Date**: 1990 (lorsque la Poste acquiert son statut d'entreprise publique)

Objectif: mise en place d'une nouvelle entité compétente sur une zone géographique de taille intermédiaire (au niveau infradépartemental) autorisant ainsi une gestion plus rapide des problèmes (notamment de proximité) ainsi qu'une communication plus appropriée. Chaque entité est gérée par un directeur de groupement faisant la liaison entre la direction départementale, les élus et la population et a aussi par ailleurs un rôle prépondérant dans l'animation et le développement des services courriers et financiers.

### Centres de sécurité sociale



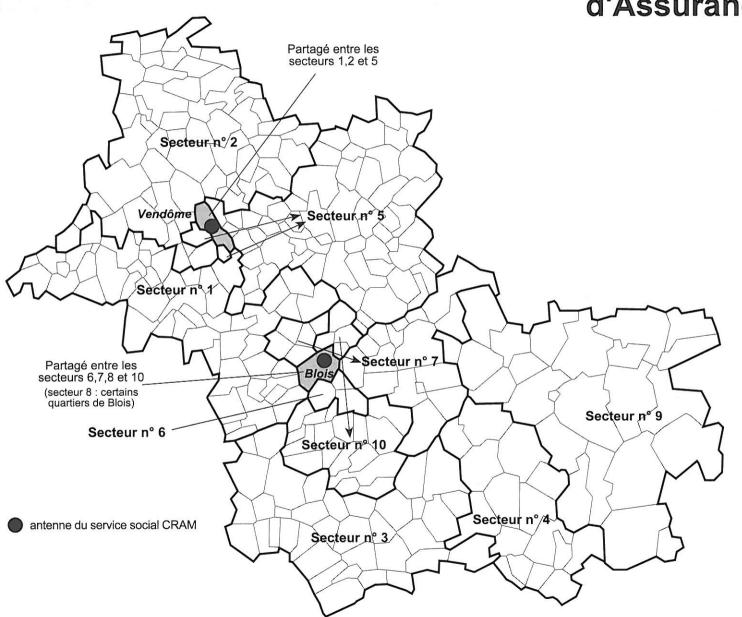
Initiateur: Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Date: mars 1980, création de six centres dont trois de paiement

Objectifs: - mieux connaître l'assuré

- répartir équitablement le nombre des assurés entre les centres
- offrir un meilleur service de proximité

Service social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM)



Initiateur : Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Date: octobre 1995

### Objectifs:

- évaluer le nombre d'assurés sociaux par communes
- calquer au mieux les circonscriptions de la Direction de la Prévention, de l'Action Sociale et de la Solidarité
- tenir compte du contrat de temps de travail de chaque Assistante Sociale responsable d'un secteur.

Chaque secleur correspond au périmètre d'intervention d'une assistante sociale.

3

# Secteurs géographiques de la Mutualité Sociale Agricole



Initiateur: Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Date du découpage : juin 1995

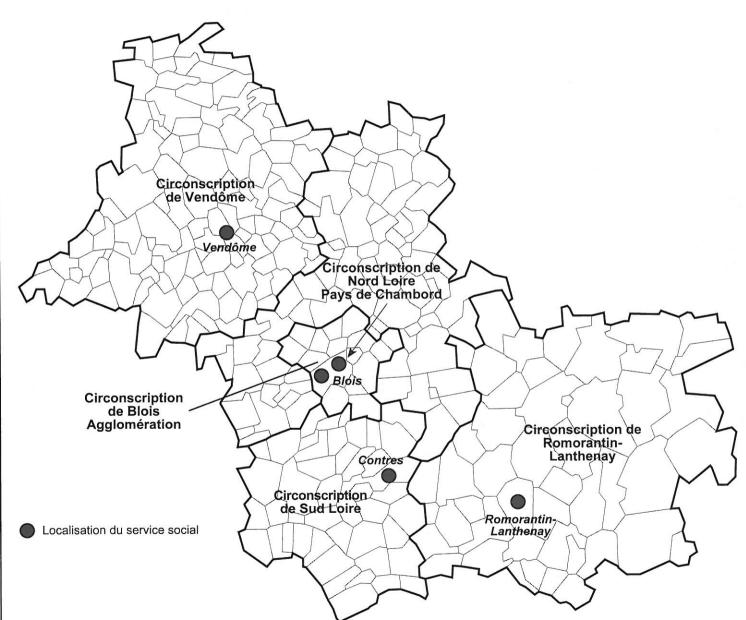
Objectif: adopter un système plus souple reposant sur des équipes polyvalentes capables d'assurer la gestion de tous les dossiers de protection sociale de la population du secteur déterminé. Ces équipes sont basées à Blois.

### Services de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) Droué Mondoubleau/ Morée Ouzouerle-Marché Marchenoir Vendôme Les services de soins infirmiers à domicile se sont mis en place à la suite d'initiatives locales, relavées par des Montoire-sur-le-Loir associations gestionnaires ou des hôpitaux, et en St-Amand-Longpre concertation avec la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS). Cette dernière Mer instruit les demandes, propose la création ou l'extension d'un service ainsi que sa tarification et a un rôle de Lamotte-Beuvron contrôle. Blois Herbault Vernou-en-Sologne Organisme gestionnaire: Au siège de chaque S.S.I.A.D. se trouve un point Onzain (Bracieux, Dhuizon, secrétariat avec à sa tête une infirmière coordinatrice Neung-sur-Beuvron) Confédération Départementale chargée de gérer les demandes. de la Famille Rurale (C.D.F.R.) Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) L'ouverture du premier S.S.I.A.D. en Loir-et-Cher date Contres de 1982, à Blois suivie par Montrichard en 1984. Association pour le Maintien des Montrichard Personnes Ágées à Domicile Salbris Romorantin Selles (A.M.P.A.D.) Lanthenay sur-Cher Hôpital St-Aignan Point secrétariat Communes non couvertes

3

3

### Circonscriptions d'Action Sociale et de Santé



Initiateur: Conseil Général (Direction de la Prévention, de l'Action Sociale et de la Solidarité (D.P.A.S.S.))

Date: le découpage actuel a été établit en 1994, dans le cadre du schéma départemental de la Protection de l'Enfance des services sociaux et médico-sociaux.

**Rôle**: chaque circonscription sert de cadrage géographique aux missions:

- service social de proximité (accès aux prestations et aux dispositifs sociaux, prévention dans le cadre de la protection de l'enfance, orientation et accueil du public)
- insertion (accompagnement individualisé et actions collectives de publics jeunes, âgés de moins de 25 ans, et de bénéficiaires du R.M.I. en grande difficulté d'insertion sociale)

- enfance (suivi des enfants confés à l'aide sociale à l'enfance, agrément des candidats à l'adoption)
- Protection Maternelle et Infantile (prévention pré et postnatale, agrément et suivi des assistantes maternelles).

Sectorisation du service social de proximité 313 331 à 333 211 322 341 à 347 321 212 Initiateur: Conseil Général (Direction de la Prévention, de l'Action Sociale et de la Solidarité (D.P.A.S.S.)) Date: 1er septembre 1994 /521b Objectif: établir un maillage des acteurs sociaux au sein de chacune des circonscriptions d'action sociale 521a et de santé. 232 531 Cette mission est composée majoritairement d'assistantes sociales dont l'activité est sectorisée géographiquement. Un éducateur spécialisé et une 522 conseillère en Economie Sociale et Familiale (E.S.F.) complètent l'équipe de cette mission. Leur activité 532 432 coïncide avec les limites de leur circonscription de 511 rattachement. 523 Limite des circonscriptions 533 d'action sociale 431 Limite des secteurs du 534 422 service social de proximité

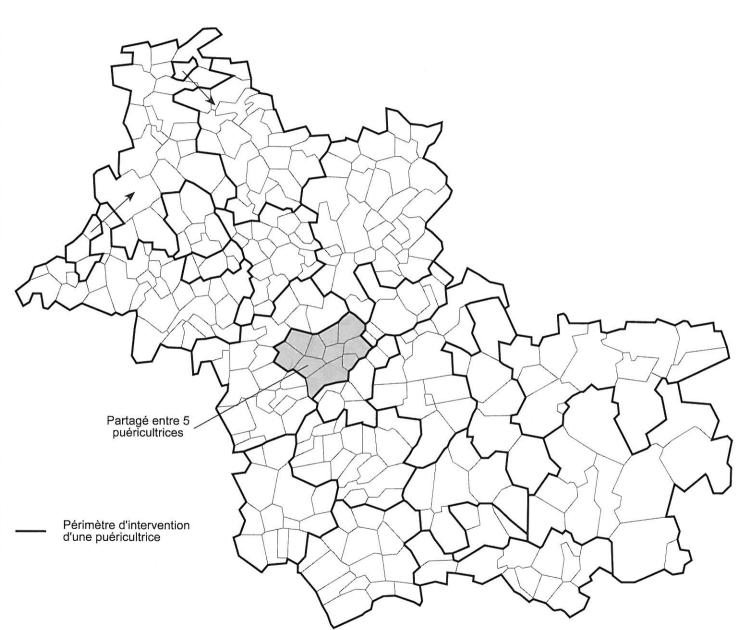
D

1

7

3

### Secteurs des puéricultrices



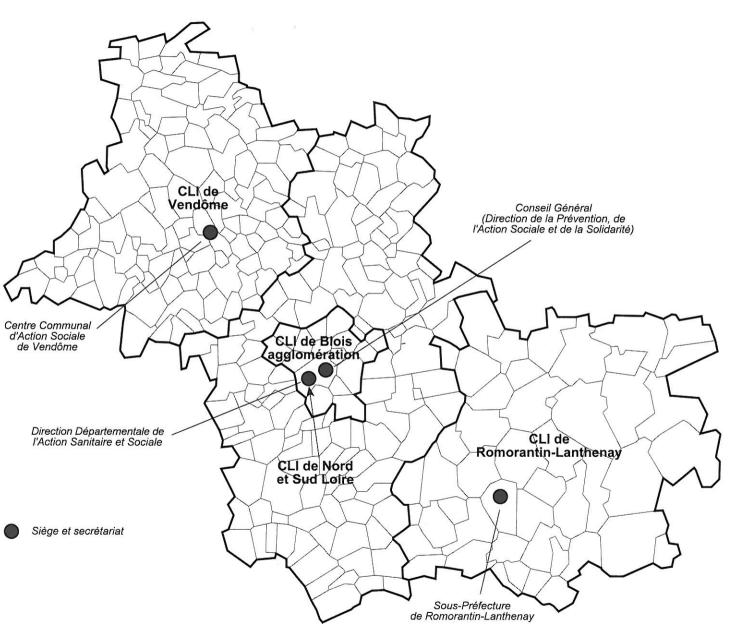
*Initiateur :* Conseil Général (Direction de la Prévention, de l'Action Sociale et de la Solidarité (D.P.A.S.S.))

Date: 1984

### Rôle:

- réaliser les agréments des assistantes maternelles à titre non permanent
- assurer les visites postnatales
- concourir à la protection de l'enfance en danger
- participer aux consultations de nourrissons
- participer aux bilans médicaux des enfants de 3 ans en écoles maternelles
- animer des groupes d'éveil mères / enfants

# Commissions Locales d'Insertion (CLI)



Initiateur : Préfecture et Conseil Général

**Date**: 1988 puis 1995 (suite aux lois de 1988 et 1992 relatives au R.M.I.)

**Rôle**: validation des contrats d'insertion, mise en oeuvre d'un programme d'insertion.

Le siège et le secrétariat sont localisés au sein d'une institution. Chaque CLI, présidée à parité par un représentant de l'Etat et un représentant du Conseil Général, est composée de différents membres : deux représentants de l'Etat, deux représentants du Conseil Général, deux représentants des communes (sauf Blois) et une dizaine de représentants d'autres organismes (système éducatif, entreprises, ...).

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

3

3

J

T

3

3

7

3

3

### Bassins de vie



Initiateur: INSEE

Date du découpage : 1988 (inventaire communal)

Objectif: concevoir l'espace régional à partir des déplacements de personnes entre leur lieu de résidence et les équipements qu'elles fréquentent. Le bassin de vie s'apparente ainsi à des zones de petite chalandise, bassins de proximité ou de vie quotidienne.
Zonage statistique sans validation officielle.

### **Bassins d'habitat**



*Initiateur :* Direction Départementale de l'Equipement (DDE)

Date: 1992 (mise en place de l'Observatoire de l'Habitat) modifié en 1997

### Critères de découpage :

Les six bassins d'habitat ont été définis à partir de :

- la détermination des pôles influents à l'aide de critères basés sur l'emploi (25 pôles)
- la détermination des zones d'influence à l'aide de l'intensité des relations domicile-travail qui mesure l'interdépendance des communes et définit une aire répondant à une logique de fonctionnement.
- la prise en compte des équipements publics et privés (inventaire communal de l'INSEE).

Objectif: A partir d'une analyse des caractéristiques socio-économiques et du logement des bassins d'habitat ainsi que de leurs perspectives de développement, l'observatoire de l'habitat contribue à l'élaboration des politiques locales.

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

3

3

J

3

3

7

7

7

3

3

# Vendême Blois Romorantin-Lanthenay Agence Locale pour l'Emploi

# Zones d'emploi =

### Zones d'emploi

*Initiateur* : INSEE et Services Statistiques du Ministère du Travail

Date: 1983

Objectif: constituer un cadre géographique adapté aux études locales sur l'emploi et son environnement. Ce découpage respecte certains critères comme les relations domicile-travail, les limites administratives ...

En Loir-et-Cher, les zones d'emploi correspondent aux arrondissements.

### Agences Locales pour l'Emploi (ALE)

Date : les trois agences du département ont été créées de 1972 à 1974

Objectif : être au plus près des demandeurs d'emploi et des entreprises

#### Rôle:

- assister les personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel
- assister les employeurs pour l'embauche et le reclassement de leurs salariés
- mettre en œuvre des programmes en faveur d'actifs salariés ou de demandeurs d'emploi
- apporter son soutien aux travailleurs handicapés, aux détenus, aux jeunes, aux bénéficiaires du RMI.

Le plus souvent il y a, comme en Loir-et-Cher, une ALE par arrondissement.

### Petites régions agricoles



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

Initiateur: INSEE

Date: 1946

Objectif :- rendre compte de la diversité agricole du territoire

- mieux appréhender les particularismes locaux.

Ce découpage sert de cadre à l'établissement des statistiques agricoles.

### Subdivisions de l'Equipement Vendôme Nord Marchenoir Vendôme Sud Initiateur : Direction Départementale de l'Equipement Date du découpage actuel: 1985 Objectif: assurer la représentation locale de la DDE Blois Missions: entretien des routes nationales et Bracieux départementales. Conseil aux collectivités locales et aux usagers en matière d'urbanisme, de droit des sols, d'aménagement d'espaces publics, d'environnement... Lamotte-Beuvron Chaque subdivision est composée de deux ou trois Salbris secteurs territoriaux. Le département compte 26 centres d'exploitation (lieux de stockage et sièges des équipes d'intervention) dont un spécialisé pour la Loire et rattaché Montrichard à Bracieux. Bureau Romorantin-Lanthenay St-Aignan Antenne Bureau situé en dehors de la subdivision Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Novembre 1997

### Circonscriptions tarifaires de France Télécom



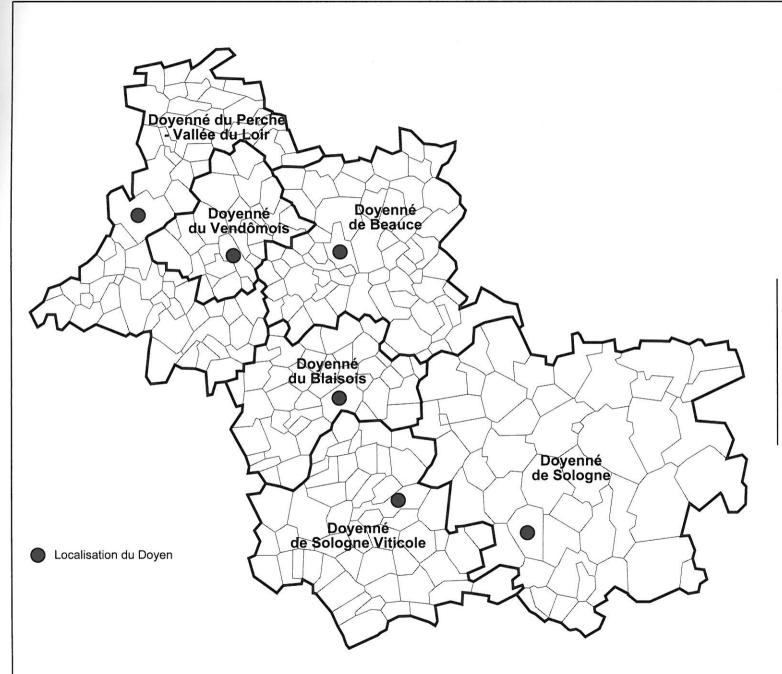
Initiateur: France Télécom

Date: 15 janvier 1994, mise en place des "zones locales élargies glissantes". Elles s'appuient sur un découpage établi au milieu des années 50 en raison des lieux d'implantation des centraux téléphoniques et des contraintes techniques de l'époque.

Objectif: appliquer au sein du périmètre et des zones limitrophes (y compris celles extérieures au département) un tarif réduit dit " tarif local ".

### Réseaux de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France Châteaudun Cloyes-sur-le-Loir Mise en place de ce réseau : 1992 Mondoubleau Siège social à Chartres La Ville-aux-Clercs Délégation départementale à Blois Morée Ouzquer-Ouzouer-le-Marché Savigny-sur-Braye Vendôme Marchenoir Josnes Queque Réseau de Blois St-Laurent-Nouan Selommes Montoire-St-Amand. sur-le-Loh Longpré Réseau de Beauce Sud le-Château Herbault Lamotte-Beuvron Vineuit Réseau de Vallée du Loir Blois Neung-sur-Beuvron Réseau de Pays Viticole Bracieux Mont-pres-Chambord Nouan-Onzain le-Fuzelier Les Montils Réseau de Sologne Cour-Cheverny Contres Romorantin-Lanthenay Pontlevoy Nombre d'agences Salbris Montrichard Noyers-sur-Cher St-Georges sur-Cher Mennetou-sur-Cher Selles-sur-Cher St-Aignan\

### Les doyennés



**Définition**: Un doyenné est une circonscription ecclésiastique ayant à sa tête un doyen.

Date : les dernières modifications datent du 9 mai 1991

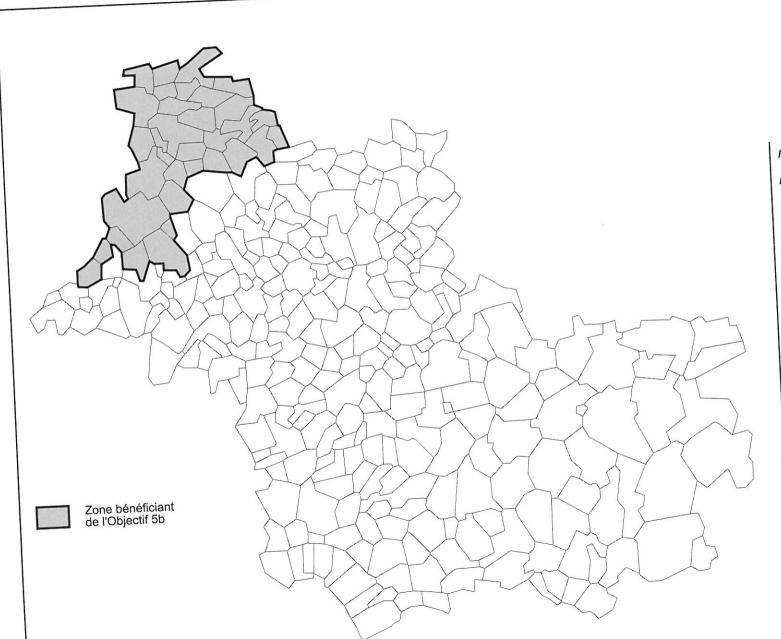
### Objectifs:

- représenter l'Evêque sur le terrain
- être plus proche des paroissiens
- organiser la vie chrétienne

- 3 -

LES TERRITOIRES AIDES

### Objectif 5b



Initiateur : Union Européenne

Période: 1994 - 1999

Objectif : compléter et conforter les opérations réalisées pour le développement des zones rurales. Vise à favoriser les transferts de savoir-faire, le développement de filières et microfilières agricoles, l'entretien du patrimoine naturel et bâti, la transmission-reprise d'entreprises ou d'exploitations, l'amélioration des compétences et de la qualification des actifs, le renforcement des services.

C

C

C

Domaines d'action : agriculture, forêt, environnement, artisanat, commerce, services, tourisme.

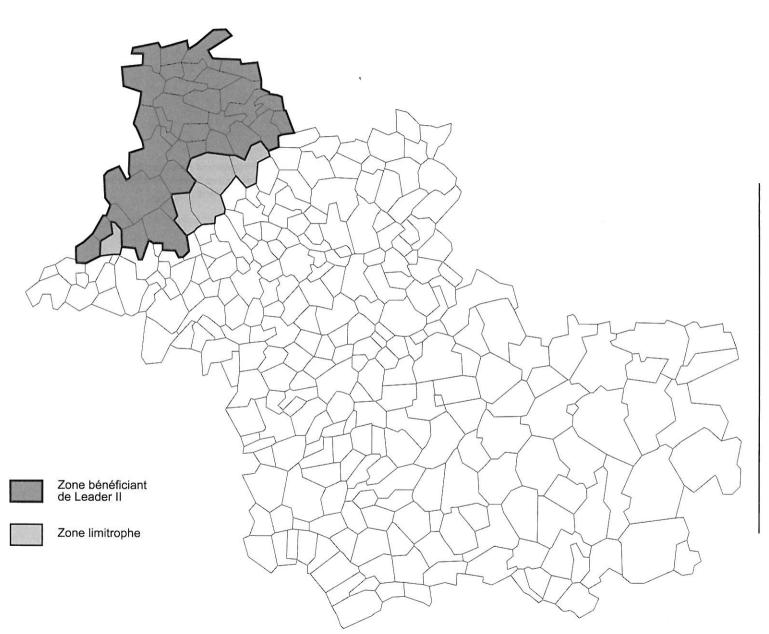
Sont éligibles : les actions de formation, les aides à l'emploi et l'amélioration des services de l'emploi.

Ce programme regroupe trois fonds :

- FEOGA (Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole) pour soutenir l'adaptation des structures agricoles et favoriser le développement rural.
- FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour les infrastructures et les investissements productifs.
- FSE (Fonds Social Européen) pour la formation professionnelle et les aides à l'emploi.

S'adresse à l'ensemble des actifs résidant ou travaillant en zone 5b.

### **LEADER II**



LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Initiateur: Union Européenne

Période: du 4 novembre 1994 au 31 décembre 1999

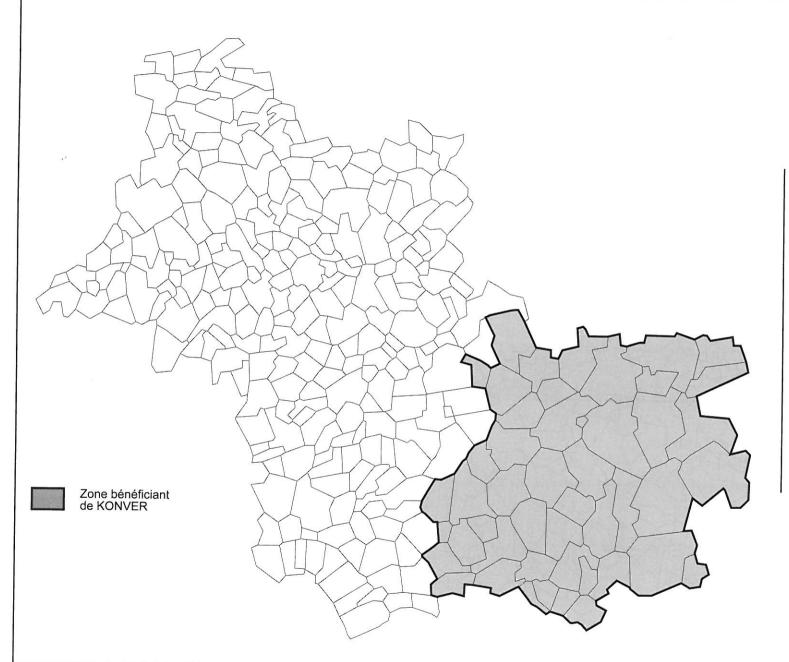
Objectif: contribuer au développement des zones rurales fragiles par le co-financement de projets de développement local comportant une réelle innovation.

Bénéficiaires: les Groupes d'Action Locale (GAL) et les Groupes d'Action Thématique (GAT) à condition que leur action, plus thématique, s'inscrive dans une logique de développement d'un territoire rural.

Champ d'application: préservation du patrimoine bâti et naturel, développement du tourisme valorisant la culture locale et les traditions, expérimentation d'outils innovants favorables à l'activité économique, développement des services à la population, formation.

Périmètre géographique : zones bénéficiant de l'objectif 5b ; 10 % des crédits alloués peuvent être affectés à la zone dite limitrophe.

### **KONVER**



Programme européen pour la reconversion des territoires fortement dépendants de l'industrie de l'armement

Initiateur: Union Européenne

Période: 1994 - 1997

Objectif: accélérer la diversification des activités économiques des territoires fortement tributaires du secteur de la défense.

### Sont éligibles :

- les études de faisabilité et de développement de pôles industriels
- les actions en faveur de la conversion et de la diversification des PME-PMI
- la formation professionnelle, en particulier dans le domaine du commerce et du management
- les opérations d'infrastructures déterminantes pour le développement industriel
- les actions visant à améliorer l'attractivité de ces bassins d'emploi.

# Zone bénéficiant du FRED

 Fonds pour les Restructurations du Ministère de la Défense (FRED)

Initiateur : Etat (Ministère de la Défense)

Date: 1992

Objectif: intervenir pour soutenir l'activité économique dans les bassins touchés par des restructurations en cours ou annoncées, liées principalement à la réduction du format des armées ou à la baisse des commandes industrielles dans le secteur de l'armement.

Bénéficiaires: les PME et PMI à caractère industriel ou, en fonction des caractéristiques de l'économie locale, à caractère commercial ou artisanal, ou dont l'activité a trait au tertiaire industriel, en situation financière saine, de moins de 250 salariés ou ne dépendant pas d'une entreprise de plus de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 150 millions de francs.

Nature : les crédits, octroyés sous forme de subventions, peuvent financer deux types d'opérations :

- les aides à l'investissement destinées à faciliter la création, l'installation ou le développement d'entreprises, les aides à la création d'emplois et les aides au conseil et à la formation.
- les actions collectives menées par les opérateurs locaux concourant au renforcement des PME-PMI au sein du bassin.

### TRDP - ZRR ZUS - ZRU

Initiateur: Etat

TRDP : Territoires Ruraux de Développement Prioritaire ZRR : Zones de Revitalisation Rurale

Date : créés par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995. Redéfinition des ZRR par le décret du 14 février 1996.

Définition: zones défavorisées caractérisées par leur faible niveau de développement économique. Les ZRR étant les plus fragiles et les moins peuplées des TRDP répondant à l'un des trois critères suivants: déclin de la population totale, déclin de la population active ou taux de population active agricole supérieur au double de la moyenne nationale.

ZUS : Zone Urbaine Sensible ZRU : Zone de Redynamisation Urbaine

Date: Les ZUS ont été créées par la loi d'orientation sur la ville, le premier décret datant du 5 février 1993. La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire a créé les ZRU. Le décret du 26 décembre 1996 redéfinit les ZUS et ZRU.

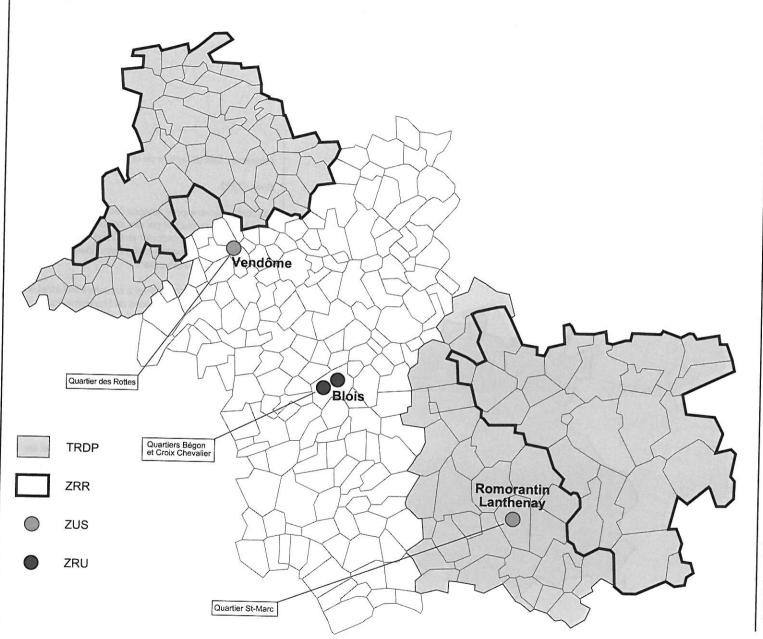
d

d

a

Définition: zones caractérisées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradés et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. Les ZRU correspondent aux ZUS qui sont confrontées à des difficultés particulières, appréciées en fonction de leur situation dans l'agglomération et d'un indice synthétique dont les composantes sont le chômage, la proportion de jeunes de moins de 25 ans, la proportion de personnes sans diplômes et le potentiel fiscal par habitant.

*Finalité de ces zones aidées :* inciter les entreprises à venir s'installer à l'aide de mesures fiscales spécifiques. Les ZRR et ZRU bénéficiant de mesures fiscales supplémentaires.



### Fonds de Développement du Sud



Initiateur: Conseil Régional du Centre

Date: 1993

### 3 types d'aides :

- La Prime Régionale à l'Emploi (PRE)
- La Prime Régionale à la Création
- d'Entreprises (PRCE)
- Le Fonds Economique Régional d'Intervention (FERI)

Bénéficiaires: les entreprises du secteur industriel, de l'artisanat de production et des services de l'industrie quelle que soit leur forme juridique. Les sociétés de services aux entreprises, au cas par cas, peuvent avoir accès à la PRCE.

#### PRE:

Objectif: favoriser la création d'emplois.

Principe: l'entreprise doit s'engager à créer ou maintenir en cas de reprise d'affaire en difficulté, au minimum dix emplois sur trois ans et réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 300 MF. Il en est de même pour ses actionnaires majoritaires.

#### PRCE:

Objectif: favoriser la création d'entreprises et d'emplois Principe: l'entreprise doit s'engager à créer au minimum cinq emplois permanents sur trois ans.

### FERI:

Objectif: Renforcer l'attractivité de la région Centre pour des projets d'implantation et de développement d'entreprises dans la partie Sud de son territoire. Principe: l'entreprise doit présenter un programme d'investissements supérieur à 3 MF, générer la création d'au moins dix emplois sur trois ans, être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

# Périmètre de la Communauté du Pays de Vendôme Zone bénéficiant de l'ensemble des aides Commune bénéficiant uniquement de l'Opération Urbaine de Développement du Commerce et de l'Artisanat (OUDCA)

Aides de la Communauté du Pays de Vendôme

La Communauté du Pays de Vendôme a mis progressivement en place, depuis 1994, un système d'aides financières aux entreprises, aux commerçants et aux artisans visant essentiellement à favoriser le développement économique :

- aides à la construction, l'extension ou l'aménagement de bâtiments d'activités
- aides à la location de bâtiments d'activités
- fonds de garantie du Pays de Vendôme
- Opération Urbaine de Développement du Commerce et de l'Artisanat (OUDCA) - fonds d'incitation à la rénovation des façades commerciales et artisanales. Périmètre élargi à la Communauté du Vendômois Rural et à la commune de Villierssur-Loir.
- intervention économique pour le commerce et l'artisanat en milieu rural (uniquement pour les communes de moins de 2 000 habitants)

### SOFRED



Aides liées à la reconversion de sites industriels proches des implantations du groupe GIAT Industrie

*Initiateur*: la SOFRED (société de reconversion de GIAT Industrie).

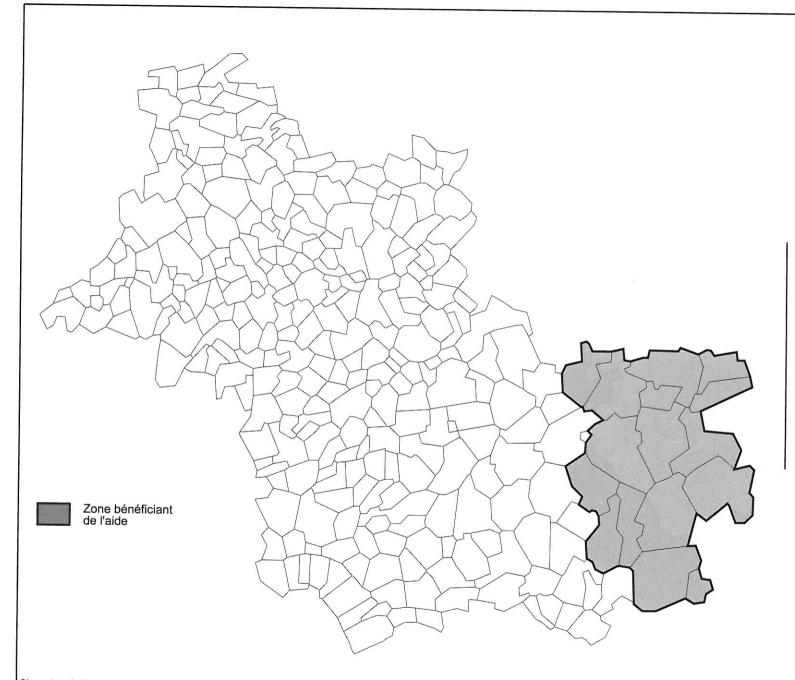
Date: 1994

Objectif: aider à l'implantation ou au développement d'entreprises dans ces zones.

Bénéficiaires : toute entreprise.

Nature : prêts qui tiennent compte de l'importance des investissements engagés et du nombre d'emplois créés par un projet de développement d'entreprises existantes ou s'implantant. Prêts calculés sur la base de 30 000 à 50 000 francs par emploi, remboursables en 5 ans et assortis d'un intérêt à taux réduit. Ces prêts peuvent être transformés en subventions quand les entreprises embauchent du personnel de GIAT Industrie.

### **GERIS**



Aides liées à la reconversion de sites industriels proches des implantations du groupe Thomson

Initiateur: GERIS Consultant

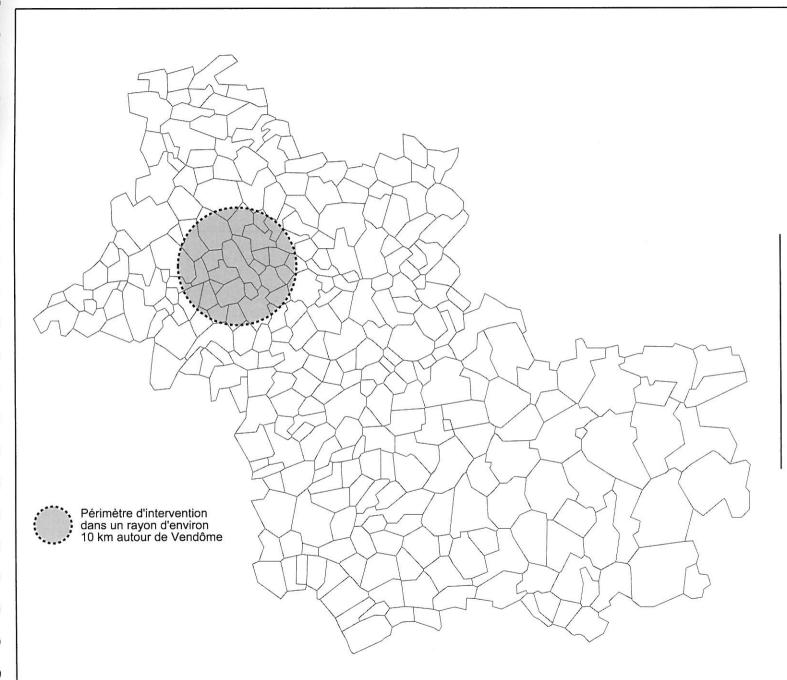
Date: 1995

Objectif: accorder des aides techniques et financières d'importance variable selon les restructurations locales pratiquées.

Bénéficiaires : toute entreprise.

*Principe*: opération dans le bassin d'emploi de Salbris *Nature*: prêt jusqu'à 300 000 francs, transformable en subventions.

### St-Gobain



Aides liées au développement économique des bassins d'emplois de sites industriels du groupe St-Gobain

Initiateur: St-Gobain Développement

Date: depuis 1983

Objectif: appuyer le développement économique local par une aide technique et financière (prêts bonifiés à moyen terme sans garantie).

Bénéficiaires: PME ayant un projet de développement ainsi que toute action en faveur de la création d'emplois (entreprises d'insertion, pépinières, groupements d'employeurs).

Ce document a été réalisé à partir des réponses obtenues, d'une part auprès des établissements publics de coopération intercommunale et des communes lors de deux enquêtes réalisées par l'Observatoire en 1996 et 1997, et de la Préfecture de Loir-et-cher d'autre part.

Néanmoins, des modifications ont pu intervenir depuis lors ; et des erreurs ont pu se glisser dans l'exploitation de ces données.

Dans ce cas, veuillez compléter le questionnaire ci-dessous et le renvoyer à l'Observatoire en vue d'une mise à jour.

Nom de la commune : .....

N° de page dans le document	Nom du syndicat	Modification à apporter
	,	